

UN-Bericht zu Gewalt gegen Flüchtlinge

Tödliche Reise durch Afrika

Auf ihrer Reise zur Mittelmeerküste erleiden Flüchtlinge und Migrant*innen schwere Gewalt, viele sterben. Das geht aus einem neuen Bericht hervor.

Von [Christian Jakob und Simone Schlindwein, taz 29.07.20](#)

BERLIN taz | Tausende Flüchtlinge und MigrantInnen sterben oder erleiden schwere Menschenrechtsverletzungen auf ihrer Reise Richtung afrikanischer Mittelmeerküste.

Das berichten das UN-Flüchtlingshilfswerk UNHCR und die Forschungsstelle Mixed Migration Center (MMC) des Dänischen Flüchtlingsrats.

Menschen in der Region würden durch Schmuggler, Milizen und Sicherheitskräfte „unaussprechliche Brutalität und Unmenschlichkeit erfahren“ heißt es in dem Bericht [„On this journey, no one cares if you live or die“](#) („Auf dieser Reise kümmert es niemanden, ob du lebst oder stirbst“).

Flüchtlinge berichten darin von willkürlichen Tötungen, Folter, Zwangsarbeit und Schlägen, Verbrennung mit heißem Öl, geschmolzenem Plastik oder erhitzten Metallgegenständen sowie Stromschlägen und „Fesselungen in quälenden Positionen“. „Zu lange sind die grauenhaften Misshandlungen, die Flüchtlinge und Migranten auf der Landroute erfahren haben, weitgehend unsichtbar geblieben“, sagte der UN-Flüchtlingshochkommissar Filippo Grandi. Der Bericht dokumentiere „Tötungen und umfassende Gewalt der brutalsten Art gegen verzweifelte Menschen, die vor Krieg, Gewalt und Verfolgung geflohen sind“.

Da kein Staat der Region willens oder imstande ist, die Gewalt zu erfassen, ist es nicht möglich, genaue Angaben über die Zahl der tatsächlichen Opfer zu machen. Die Taten „spielen sich im Verborgenen ab, unter dem Radar der Behörden und der offiziellen Statistik“, heißt es in dem Bericht. Doch mithilfe von Zählungen und Berichten von Kontaktstellen entlang wichtiger Migrationsrouten schätzen die UN, dass in den vergangenen beiden Jahren mindestens 1.750 Menschen in der Region ums Leben gekommen sind. Damit

wäre diese Strecke „eine der tödlichsten Routen der Welt für Flüchtlinge und Migranten“. Hinzugerechnet werden müssten die Ertrunkenen im Mittelmeer – das waren 2018 und 2019 zusammen rund 4.180.

In der Wüste sterben mehr Menschen als im Mittelmeer

Frauen und Mädchen, aber auch Männer und Jungen, seien einem hohen Risiko von Vergewaltigung und sexueller Gewalt ausgesetzt. In Nord- und Ostafrika seien vor allem Schmuggler Täter, in Westafrika seien es vor allem Sicherheitskräfte, Soldaten oder Polizisten. Viele Menschen berichteten, dass sie zur Prostitution oder zu anderen Formen der sexuellen Ausbeutung durch Menschenhändler gezwungen worden seien.

Etwa 28 Prozent der Todesfälle aus den Jahren 2018 und 2019 seien auf die Durchquerung der Sahara zurückzuführen. Orte, an denen es viele Opfer gab, waren die libyschen Städte Sabha, Kufra und al-Qatrun im Süden Libyens, das Schmugglerzentrum Bani Walid südöstlich von Tripolis und mehrere Städte entlang des westafrikanischen Abschnitts der Route, darunter Bamako in Mali und Agadez in Niger. Erst im Mai 2019 hatten Schlepper nahe der libyschen Stadt Mizda rund 30 entführte MigrantInnen ermordet. Dabei soll es sich um einen Racheakt gehandelt haben.

Diese Entwicklung hatte sich in den letzten Jahren abgezeichnet. Schon 2016 schätzte die IOM, dass möglicherweise ähnlich viele Menschen in der Wüste umkommen könnten wie im Mittelmeer. Damals hatte die Regierung von Niger die legale Route durch die Wüste von der Stadt Agadez nach Sabha in Libyen unterbrochen.

Die EU hat die Entwicklungshilfe für den Staat Niger danach stark aufgestockt. Wer Niger in Richtung Libyen durchqueren will, kann dies nicht länger in bewachten, legalen Konvois tun. Stattdessen bieten Schlepper eine hochriskante Passage, weitab von Straßen, Siedlungen, Wasserstellen und Kontrollposten an.

Libysche Polizei erschießt mehrere Sudanesen

2019 sagte der Libyen-Beauftragte des UN-Flüchtlingswerks UNHCR, Vincent Cochetel, der Welt, er gehe davon aus, „dass vermutlich mindestens doppelt so viele Menschen auf dem Weg zum Mittelmeer sterben wie im Mittelmeer selbst“. Die Zahl könnte aber auch „viel höher sein. Niemand kann es mit Sicherheit sagen, aber es ist eine Tragödie.“

Menschenrechtsgruppen wie die Initiative Alarm-Phone Sahara hatten in

diesem Zusammenhang auch mehrfach die Regierung von Algerien kritisiert. Diese schiebt seit Jahren Flüchtlinge und MigrantInnen aus Westafrika über die Grenze nach Niger zurück. Teils mussten die Menschen von der Grenzlinie zu Fuß mitten in der Sahara zur nächsten Siedlung laufen, auch dabei starben immer wieder Menschen.

Just als die UN am Dienstag ihren Bericht vorlegten, erschoss die libysche Polizei vor den Augen von UN-MitarbeiterInnen drei Sudanesen und verletzte zwei weitere. Die Männer waren mit 70 anderen Flüchtlingen und MigrantInnen auf einem Boot Richtung Europa unterwegs, als die libysche Küstenwache sie aufgriff. Die Menschen wurden in die Hafenstadt al Chums gebracht.

Mitarbeiter der Internationalen Organisation für Migration (IOM) berichteten, dass die örtlichen Behörden zu schießen begannen, als die MigrantInnen versuchten, von der Landungsstelle zu fliehen. Zwei Migranten starben am Ort des Geschehens. Mitarbeiter des International Rescue Committee brachten einen Dritten ins Krankenhaus, er starb auf dem Weg dorthin.

„Das Leiden der Migranten in Libyen ist nicht hinnehmbar“, sagt der IOM-Missionschef in Libyen, Federico Soda. „Die Anwendung exzessiver Gewalt führt erneut zu sinnlosen Verlusten an Menschenleben.“ In Libyen gebe es für die Menschen keinerlei Schutz und es werde nichts unternommen, um dies zu ändern.

Nach Zählung der UN hat die Küstenwache in diesem Jahr bisher 6.097 Flüchtlinge und MigrantInnen auf dem Meer gestoppt und zurückgeholt. Sowohl die IOM als auch das UN-Flüchtlingshilfswerk UNHCR haben erklärt, dass Libyen nicht als sicherer Hafen für Migranten eingestuft werden sollte und dass sie dort nicht von Bord gehen sollten. Sie wollen eine alternative Regelung, um Menschen, die auf See gerettet oder abgefangen wurden, in sichere Häfen zu bringen.

EU refugee policy in Tunisia: Ongoing shift of the border

by Sofian Philip Naceur

Dieser Artikel wurde [am 23.07.20 auf DE in der taz](#) veröffentlicht.

Germany and the EU are equipping Tunisia's border guards through various agreements. The aim is to keep refugees away from Europe.

TUNIS taz | Despite the Corona crisis, the EU's policy of border outsourcing is currently being massively promoted. The spotlight is increasingly on small Tunisia, from where more and more people have been sailing irregularly to Italy since 2018. Since the beginning of the year and especially since the end of the corona lockdown, this dynamic has intensified even further. This is one of the reasons why more and more funds from Europe are flowing into so-called [border protection projects](#) which are intended to hermetically seal Tunisia's external borders as quickly as possible. A key role in this is played by an organisation based in Vienna in which the German Government has recently also become heavily involved.

It was only this year in May that Germany officially joined the International Centre for Migration Policy Development (ICMPD) as the 18th member state and has since then enjoyed voting rights in the political steering group of this organization, which was founded in 1993. In June, ICMPD was commissioned with a new multi-million-euro border management project in Tunisia, where it acts as coordinator between donor, implementing and local partner authorities.

Within the framework of the project, Austrian and Danish police officers are to train Tunisian border guards from 2022 onwards. A training camp will be set up specifically for this purpose in the province of Tozeur in central Tunisia near the Algerian border.

Almost 1 million euros in funding is coming from Austria, 3.4 million from Denmark and 3.9 million from Germany. "The Tunisian border is also an Austrian border when it comes to preventing irregular, illegal migration," Austria's Interior Minister Karl Nehammer (ÖVP) said at a press conference in Vienna at the end of

June, at which the project was presented to the public for the first time.

ICMPD is thus further expanding its role in the EU's external border management in Tunisia. Until 2015, the focus of the organisation, which was originally set up as a civil think tank, was on Eastern Europe and the Balkans, but since then it has shifted to North Africa. In the meantime, the institute, which has been led by Austria's former Vice-Chancellor Michael Spindelegger (ÖVP) since 2016, has become one of the most important implementing organisations of EU border protection projects in Libya, Tunisia and Morocco.

A closer look at ICMPD activities in the region shows that the organisation is no longer a civil think tank that publishes studies, offers consulting services or organises intergovernmental dialogue forums and thus flanking the EU's policy of outsourcing borders. Today, ICMPD implements border control projects directly, organizes the procurement of materials for border upgrading, and is involved in designing curricula for training programmes and developing surveillance technology.

Together with Italy's Ministry of the Interior, ICMPD is responsible for implementing the *Border Management Programme* BMP, which is financed by the EU Trust Fund for Africa. 70 per cent of the project funds (35 million euros for Morocco, 20 million for Tunisia) flow into material purchases alone.

Germany and Italy upgrade Tunisia's maritime police

After accomplishing the purchase of fingerprint scanners, hundreds of police vehicles and radio equipment for Morocco in 2019, ICMPD issued the first calls for tender for the Tunisian component of the BMP in June. The shopping list includes remote-controlled vehicles, sonar and radar equipment and thermal imaging cameras for the National Guard. The National Guard not only controls large parts of the land borders with Algeria and Libya, but also Tunisia's maritime borders. The Coast Guard is responsible for preventing refugees from crossing the Mediterranean Sea.

Under the BMP, the Coast Guard will also be equipped with a maritime surveillance system (ISMariS) to monitor boat movements. In addition to such EU-funded projects, Germany and Italy are also upgrading Tunisia's maritime police under bilateral agreements.

While Italy has been supplying them with boats since years ago, the German

government supplied the Coast Guard with a floating pier, a crane and other equipment for a boat workshop in the port city of Sfax – one of the country’s most important [departure points for refugees](#) – at the end of 2019.

What appears to be a confusing patchwork of bilateral and EU-funded border control projects is in fact an attempt by the EU to systematically seal off Tunisia’s external borders. Germany’s accession to ICMPD should further enhance its role as a central coordinating body for such projects and further extend the organisation’s influence on Europe’s policy of outsourcing its borders.

This article was published in DE in [taz 23.07.20](#)

Report: Covid-19 ist Wasser auf die Mühlen des EU-Grenzregimes

Noch ist ungewiss, welche mittel- und langfristigen Auswirkungen die Corona-Pandemie auf soziale Ungleichheiten, Volkswirtschaften oder Migrationsbewegungen haben wird. Ökonomische Verwerfungen und soziale Spannungen verschärfen sich vielerorts jedoch bereits massiv. Während einige Stimmen noch beschwichtigend argumentieren, bezeichnen andere Covid-19 schon seit Monaten als weltgeschichtlich einschneidendes Ereignis und prophezeien angesichts noch bevorstehender sozialer und wirtschaftlicher Umbrüche und Krisenfolgen sogar den Kollaps ganzer Volkswirtschaften.

Nachdem der Historiker Paul Nolte von der Freien Universität Berlin [in einem Interview](#) die Krise als Zäsur bezeichnet und sie vom Ausmaß her mit den Anschlägen vom 11. September, dem Mauerfall und dem Zweiten Weltkrieg verglichen hatte, antwortete *die tageszeitung* mit einer [nüchternen Gegenrede](#): Noltés Aufzählung sei entlarvend, zeige sie doch, was Zäsuren ausmachen: «Sie verändern das Machtgefüge auf der Welt.» Corona befeuert aber politische Entwicklungen nicht, sie betäube sie, so *die tageszeitung*.

Ob die Pandemie das Machtgefüge auf der Welt zu verändern vermag, ist in der

Tat fraglich. Politische Entwicklungen befeuert sie aber sehr wohl. Bisher fungiert die Krise vor allem als kraftvoller Brandbeschleuniger, sie heizt politische und soziale Konflikte zusätzlich an und wird auch politisch instrumentalisiert. In ihrem Windschatten werden gezielt Maßnahmen vorangetrieben und durchgesetzt, die in Abwesenheit eines solchen Gesundheitsnotstands deutlich heftigere Widerstände ausgelöst hätten und derart rasch kaum umsetzbar gewesen wären. Von derlei Dynamiken stark betroffen ist die Migrations- und Grenzauslagerungspolitik der Europäischen Union (EU), die Covid-19 europäischen Regierungen doch als Rechtfertigung dafür, noch restriktiveren Grenzkontrollen den Weg zu ebnen und mit Techniken der Abschottung zu hantieren, die nach der Krise Bestand haben und neue Maßstäbe setzen könnten.

Eine [Analyse](#) wie Corona das europäische Grenzregime beeinflusst und beeinflussen wird hat Sofian Philip Naceur fuer die Rosa-Luxemburg-Stiftung erstellt.

Eine erste Version dieses Artikels erschien auf der [Webseite](#) der Rosa-Luxemburg-Stiftung

“Freiwillige Rückkehr“: Vom Regen in die Traufe

Von Ramona Lenz (medico) und Katherine Braun (Brot für die Welt)

Eine neue Studie weist auf die alarmierenden menschenrechtlichen und humanitären Folgen einer Politik hin, die in erster Linie europäischen Interessen folgt.

Anfang des Monats begann die deutsche EU-Ratspräsidentschaft, in deren Mittelpunkt die Reform des Gemeinsamen Europäischen Asylsystems stehen soll. Eine Abkehr von dem bisherigen Abschottungs- und Externalisierungskurs ist in dem Neuen Pakt für Migration und Asyl nicht zu erwarten, vielmehr soll die Vorverlagerung des EU-Grenzschatzes vorangetrieben werden. Über sogenannte Vorprüfverfahren soll die Schutzbedürftigkeit von Migrant_innen und ihre Aussicht auf Asyl bereits an den EU-Außengrenzen geprüft werden. Die vielfältigen Probleme, die dieses Vorgehen mit sich bringt, sind in den letzten Jahren besonders augenfällig geworden in den so genannten Hotspots auf den griechischen Inseln, die trotz aller rechtlichen und humanitären Mängel offenbar als Vorbild für die geplante Reform dienen: Schutzsuchende verharren in menschenunwürdigen Lagern bis zu einer Entscheidung oder werden nach Möglichkeit schon vorher zur Rückkehr bewegt.

Rückführung um jeden Preis - auf Kosten der Menschenrechte

Mit dem Ziel, Rückführungen noch „effektiver“ zu gestalten, sollen nun zusätzlich zu den bereits bestehenden Rücknahmeabkommen weitere Abkommen mit afrikanischen Staaten abgeschlossen und die Agentur FRONTEX sowie internationale Organisationen wie die auf Rückkehrförderung spezialisierte Internationale Organisation für Migration (IOM) personell und finanziell besser ausgestattet werden. Sehr interessiert ist die EU an einer engeren Zusammenarbeit mit nordafrikanischen Herkunfts- und Transitländern wie Libyen, Algerien und Tunesien, bekräftigte Bundesinnenminister Seehofer erst diese Woche wieder auf der Innenministerkonferenz. An Kooperationen mit Grenzschildern wie der berüchtigten libyschen Küstenwache wird festgehalten, sie sollen sogar ausgebaut und weitere Zentren für Migrantinnen, Migranten und Flüchtlinge errichtet werden. Der Schutz von Menschenrechten und der entwicklungsfördernde Beitrag von Migration werden ordnungspolitischen Zielen untergeordnet, auf Kosten tausender Migrantinnen, Migranten und Flüchtlingen.

Dabei sind die Zustände nicht nur in den Lagern auf den griechischen Inseln, sondern auch in den von IOM und UNHCR betriebenen Camps für Transitmigrant_innen in Afrika oft desaströs. Die Corona-Pandemie hat die Lage noch verschärft. Unsere Partnerorganisation Alarmphone Sahara berichtet, dass illegale Abschiebungen aus Algerien nach Niger zugenommen haben und vermehrt Menschen in der Wüste ausgesetzt werden. Auch aus Libyen, wo

Migrant_innen gefährdet sind, in sklavenähnlichen Verhältnissen gefoltert und vergewaltigt zu werden, kehren Menschen in das südlich gelegene Transitland Niger zurück. Viele stimmen einer „freiwilligen Rückkehr in ihr Herkunftsland zu, um in den von der IOM betriebenen Camps in Niger aufgenommen zu werden, da sie darin die einzige Chance sehen, ihr Überleben zu sichern. Aufgrund der Pandemie verweigern viele Herkunftsländer derzeit die Rücknahme, so dass die Menschen unter schwierigsten Bedingungen auf unbestimmte Zeit in den Transitlagern ausharren müssen.

Notfallrückführungen: Eine Schutzmaßnahme oder Ursache neuer Schutzbelange?

In ihrer 2019 durchgeführten und im Juni 2020 veröffentlichten Studie kann die Autorin Jill Alpes belegen, dass es bei der Umsetzung der Rückkehrprogramme zu erheblichen Verstößen gegen humanitäre und menschenrechtliche Prinzipien kommt. So legen Berichte von Betroffenen nahe, dass die Beteiligung an den Rückkehrprogrammen keineswegs immer freiwillig erfolgt, wie von der IOM behauptet, sondern teils erheblicher psychischer und in Einzelfällen auch physischer Druck auf die Migrantinnen und Migranten ausgeübt wird, damit sie ihrer eigenen Rückführung zustimmen. Vielfach erscheint ihnen eine Rückkehr in ihr Herkunftsland angesichts in Libyen drohender Folter und Gewalt als das kleinere Übel, nicht jedoch als eine geeignete Maßnahme, um tatsächlich in Sicherheit zu leben. In Niger akzeptierten interviewte Migrantinnen und Migranten ihre Rückführung nach schweren Menschenrechtsverletzungen und einer lebensbedrohlichen Abschiebung in die Wüste durch die algerischen Behörden.

Auf die menschenrechtsverletzenden Auswirkungen der europäischen Externalisierungspolitik weisen Brot für die Welt und medico international seit Jahren hin. Die von der Migrationsforscherin Jill Alpes durchgeführte und von Brot für die Welt und medico international publizierte Studie „Notfallrückführungen der IOM aus Libyen und Niger: Eine Schutzmaßnahme oder Ursache neuer Schutzbelange?“ untersucht nun bestehende Rückkehrprogramme für Migrantinnen und Migranten in Libyen und Niger als Form der Externalisierung und zeigt die Auswirkungen auf Flüchtlinge sowie Migrantinnen und Migranten in Westafrika auf. Basierend auf Interviews mit Migrantinnen, Migranten und Flüchtlingen, die aus Libyen und Niger nach Nigeria und Mali zurückgekehrt sind, weist die Studie auf die alarmierenden

menschenrechtlichen und humanitären Folgen einer Politik hin, die in erster Linie europäischen Interessen folgt. Dabei beleuchtet sie insbesondere die Rolle der IOM bei den Evakuierungs- und Rückkehrmaßnahmen. Brot für die Welt und medico international fordern eine menschenrechtsbasierte und entwicklungsfördernde Migrationspolitik, die sich nicht von kurzfristigen innenpolitischen Kalkülen treiben lässt.

Um tatsächlich zum Schutz von Migrantinnen und Migranten jenseits der EU-Außengrenzen beizutragen, brauchen wir eine Neuausrichtung der europäischen Flüchtlings- und Migrationspolitik, aber anders als sie sich mit der deutschen EU-Ratspräsidentschaft abzeichnet: Die EU darf nicht länger auf Externalisierung um jeden Preis setzen, sondern muss die Verantwortung Europas für den Schutz der Menschenrechte von Flüchtlingen, Migrantinnen und Migranten diesseits und jenseits ihres Territoriums anerkennen. Dazu gehört, die Zusammenarbeit mit der libyschen Küstenwache einzustellen, illegalen Abschiebungen entgegenzuwirken, Zugang zu rechtsstaatlichen Asylverfahren zu sichern, insbesondere Opfern von Folter und anderen Menschenrechtsverletzungen Alternativen zur Rückkehr ins Herkunftsland zu eröffnen und dem entwicklungsfördernden Beitrag von Migration Rechnung zu tragen.

Quelle: <https://www.medico.de/blog/vom-regen-in-die-traufe-17811/>

- [Studie: Notfallrückführungen der IOM aus Libyen und Niger](#)
- [Study: Emergency returns by IOM from Libya and Niger](#)

COVID-19 Is Grist to the Border Regime Mill. Could a new era for

EU border control be on the horizon?

By Sofian Philip Naceur

Erschienen bei der Rosa-Luxemburg-Stiftung im Juli 2020:
<https://www.rosalux.de/en/publication/id/42597/covid-19-is-grist-to-the-border-regime-mill>

Months after the coronavirus outbreak turned into a global health crisis, it is still unclear how the pandemic will affect social inequalities, economies, and migration movements in the mid and long term. However, economic distortions and social tensions have already accelerated at an alarming rate in many countries around the globe. Whereas some observers still argue in an appeasing manner regarding possible future impacts of COVID-19, others continue to frame the pandemic as a major event of world history and predict the collapse of entire economies due to upcoming social and economic upheavals and repercussions of the health emergency. The historian and professor at the Free University of Berlin, Paul Nolte, even referred to the crisis as a “turning point” and compared its magnitude with that of “9/11, the fall of the Berlin Wall and World War II”, a claim strongly dismissed by a German newspaper. It asserts that Nolte’s “enumeration is revealing. It clearly shows what turning points constitute: they change the political power fabric in the world.” Coronavirus, however, does not fuel political developments but numbs them, *Die Tageszeitung* argues in a [sobering op-ed](#).

Border Control Policies in the Context of Pandemics

The so-called “refugee crisis” in 2015 was already a powerful catalyst for expanding the EU border regime. Sealing off Europe’s external borders and decreasing irregular migration have been political priorities for years but they have been pursued in a more aggressive manner since 2015. The EU Commission [proudly stated in 2019](#) that “more progress” had been made in migration management and border security “in the space of four years than was possible in the 20 years preceding them”. The COVID-19 crisis is further accelerating this

trend and provides the EU with even more leeway to further escalate corresponding policies, for now most notably in the Mediterranean.

Since Malta and Italy declared their ports as “unsafe”, both states have been experimenting with so-called “floating hotspots”. The Italian government continues to block civil rescue ships in Italian ports on flimsy grounds, and meanwhile live ammunition was fired at people fleeing to Europe at the Greek-Turkish border. Malta’s government contracted private fishing trawlers to return people rescued at sea to war-torn Libya, creating a precedent that violates and threatens to further undermine international refugee and maritime law. Alarm Phone, a collectively-run hotline for people in distress at sea, fiercely slammed those measures: “European authorities have used this health crisis to normalize the already existing practice of non-assistance at sea”, the collective [said in a statement](#). Thereby, “a dangerous rescue gap is actively being created” in the central Mediterranean.

“The tightening of measures, aiming at sealing off Europe’s borders, is currently justified through the rationale that one’s ‘own’ populations must be protected in the face of the pandemic. The entry of potentially infectious people who could possibly and directly endanger their own population should thus be prevented at all costs. This strategy will continue to be consolidated, also because there is continuity regarding this policy”, Dr Maurice Stierl from the University of Warwick in the UK tells RLS. After the COVID-19 crisis, this hard-line approach is estimated to be further exacerbated sooner or later, despite the fact that the easing of the health emergency in Europe this June corresponds to the mitigation of certain restrictive practices promoted by Italy and Malta, and the return of civil rescue vessels to the central Mediterranean. Historical analogies are evident, however, illustrating that intensifying border controls has been an essential part of governmental pandemic control policies for centuries.

The border shutdowns enforced after the COVID-19 outbreak follow “a playbook centuries old, dating back to at least the Black Death of the 14th century. In fact, countering disease was one of the main justifications for early border controls”, Charles Kenny points out in an [article for Politico](#). However, “the history of disease-driven border lockdowns has some sobering lessons. One is that, border controls tended to long outlast whatever crisis they were supposed to prevent, at the expense of trade and free movement”, he argues. “More recent disease

eradication efforts, and the broad path of the coronavirus itself, show that prolonged border controls are more an expression of xenophobic policy than an enduring solution to an infection threat”.

And indeed, xenophobic agitation is already on the rise around the globe amid the COVID-19 crisis. Some measures, imposed against people on the move in the name of containing the virus—or the refusal to take action—are not only highly questionable in terms of containing and controlling infection risks but outspokenly capitalize on xenophobic rhetoric. Whereas Malta’s government has orchestrated illegal push-backs (forced returns) of refugees to Libya—despite being aware that upon being returned, they face indefinite imprisonment in detention centres where neither infection prevention nor adequate healthcare is guaranteed—the refusal of EU countries to immediately engage in the evacuation of tens of thousands of people held in Greek refugee camps instantly increased the risk of a further spread of the virus. Xenophobic harassment and cheap propaganda against refugees have escalated in Malaysia, and [hundreds have been rounded up](#) by authorities who explicitly justified the arrest campaign as being a response to the health emergency. In Bosnia-Herzegovina, government officials have likewise openly instigated xenophobia against refugees in the wake of the pandemic and even [called for mass deportations](#) of people on the move. This list could easily be extended. Correlating actions and events have been observed in EU states and countries like Egypt, where xenophobic sentiments against Asians have been strongly on the rise since COVID-19 turned into a global pandemic.

A further aggravation of such hostile rhetoric against people on the move appears to be only a matter of time. The far right is still largely absent in today’s mainstream discourses in Europe but far-right parties will sooner or later try to capitalize on the crisis more aggressively. They could and most likely will incorporate the health risks of COVID-19 into their xenophobic propaganda against people on the move and, thereby, back demands to further exacerbate anti-immigration policies across the continent. An interplay of such right-wing populist exploitation of the coronavirus crisis and health-related calls by the centrist strata of society for stricter border controls amid the pandemic would have a massive impact on Europe’s immigration policy. A more distinct coronavirus-driven rhetoric against newly-arriving people on the move would most likely have catalyst effects on EU border control policies similar to those recorded in the aftermath of the 2015 “refugee crisis”.

Given such potentially looming developments, this paper aims to offer an outlook on how the EU migration and border externalization policy could be modified after the crisis. The border regime has been gradually but systematically expanded for decades. Its techniques and practices, however, will be significantly altered and redesigned in the wake of the pandemic and increasingly incorporate health-related considerations and biopolitical facets. This paper illustrates how the momentum of a global health emergency has been used to test new border control practices and to push for an even tighter EU border regime. A closer look at a series of articles recently published by the International Centre for Migration Policy Development (ICMPD) subsequently provides an outlook on how and by which means “regular” and “irregular” migration into the EU might henceforth be regulated, and how entry and travel regulations might be tightened very soon. A historical retrospect, ultimately, shows that stricter border controls have been imposed amid pandemics for centuries, highlighting the continuity of such trends. In looking back, the intention is to point out how the expansion of the EU border regime could be justified after the coronavirus crisis, and draw attention to what might lie ahead.

Malta Outsources Push-Backs

Since the coronavirus crisis’s inception, the EU has increasingly escalated its migration and border control policies. Countries such as Germany have been consistent in their refusal to accept a common European asylum and admission policy regarding people on the move rescued in the Mediterranean, while Malta and Italy are systematically pushing operational and legal boundaries beyond what was deemed acceptable before COVID-19 in the slipstream of the health emergency—in part to increase pressure on other EU countries to assume more responsibility. New border control practices, above all promoted by the governments in Italy and Malta, threaten to further undermine international refugee and maritime law. A new reality in the central Mediterranean is looming.

In early April, both states declared their ports as “unsafe” in order to prevent or at least hamper the disembarkation of people fleeing Libya by boat on their respective territories. The governments of both countries said that they currently have no capacity to take in or host refugees, given the COVID-19 pandemic. “In a health emergency, this country is not a safe port for migrants”, Malta’s Prime Minister [Robert Abela](#) said. “It is counterproductive to close ports and airports for tourists but then open ports for irregular migrants”, he added, bluntly comparing

tourists and people fleeing abuse and war in Libya. One action in particular adopted by Malta's government illustrates that authorities were determined to prevent the disembarkation of people on the move at any cost.

Immediately after the port closures in April, Alarm Phone was informed about a boat in distress at sea. The boat was carrying 63 people who had set sail from Libya, and so Alarm Phone subsequently notified Maltese, Italian, and Libyan authorities and called upon them to immediately launch rescue operations. The boat was monitored for days by aerial assets of the EU border agency Frontex, though the coast guards of the three states did not respond to calls for rescue actions. Eventually, private fishing trawlers rescued the survivors and returned them to Libya. 12 people drowned or died of thirst during the odyssey, three of them on board of a fishing trawler shortly after the rescue. The 51 survivors were transferred to a detention centre in Libya's capital Tripoli where they are reportedly still detained today.

After two weeks of speculation about the exact course of events, Abela finally admitted that his government had commissioned private vessels to return the 51 people to Libya. The Maltese Prime Minister insisted that it was a "[rescue mission](#)", not a push-back. "Malta's ports are closed but it coordinated this rescue and ensured that the irregular migrants were taken to the port that was open", he said. The *New York Times* reported about a [total of three private vessels](#) that had been commissioned by the Maltese government for such return operations. The boat in distress had been detected in international waters but within the Maltese search and rescue zone (SAR). According to international maritime law, Maltese authorities were responsible for the rescue. However, the government in Valletta denies exactly that and claims it was only bound to organize the rescue but not to take in the people rescued in distress.

The Abela administration has been heavily criticized for this move ever since. "The government tried to circumvent the law by deploying non-state assets to assist or coordinate the push back", a legal expert told the [Times of Malta](#). The government is now accused of assisting in the return of people to a country where they face death and abuse or inhumane treatment by third parties. Malta did not ratify the 2004 amendments to the SAR and SOLAS conventions but is still bound to bring people rescued in distress at sea to a "place of safety", according to a [study published by the Heinrich Böll Foundation](#). This does not necessarily have to be their own—in this case Maltese—territory, but Malta was obliged to find a

“place of safety” for the 51 survivors. However, Libya is by no means considered “safe”, the study says. Therefore, the return operation violates international law and the non-refoulement principle, enshrined in the 1951 Geneva Convention and the European Convention on Human Rights. Malta has signed and ratified both treaties.

In May, the German government declared in its [reply to a written inquiry](#) from the parliamentary group of the left-wing party Die Linke in the German lower house of parliament (*Bundestag*) that “Malta has fulfilled its obligations under international law by giving instructions to a Maltese merchant vessel through the Maltese Maritime Rescue Coordination Centre to rescue people in distress at sea”. The federal government in Berlin is, thereby, explicitly backing Malta’s recently tested practice of commissioning private actors for push-backs of people rescued in distress in the Mediterranean and its attempt to circumvent international maritime and refugee law.

Quarantine Practices and “Floating Hotspots”

Meanwhile, people on the move continue to regularly arrive in Malta and Italy. Both countries are experimenting with so-called “floating hotspots” in the slipstream of the pandemic. Whereas Italy accommodates newly arriving people for a two-week quarantine on boats in Italian ports before allowing them to disembark, Malta holds people indefinitely on boats outside of its territorial waters and refuses to take them in even after a two-week quarantine—with the exception of some women and minors. 425 people in total have been held this way for up to five weeks before authorities allowed some of them to disembark in early June. This was after [protests had intensified](#) on at least one of the four vessels initially used as floating hotspots. Both governments have so far referred to this measure as an “interim solution” but it is uncertain whether this practice will be effectively abandoned after the pandemic or whether it might be resumed at a later stage under a different pretext.

Dr Paolo Cuttitta, from the Université Sorbonne Paris Nord, discusses the compulsory quarantine imposed by Italian authorities upon new arrivals. He notes that at the beginning of the crisis, the quarantine had been solely enacted upon people on the move who had been rescued by NGO ships at sea. “Back then—in March—compulsory quarantine was only applied for those who were ill or tested positive for COVID-19. There was no such compulsory quarantine for other people

who entered Italy from abroad”, Cuttitta explains. Additionally, the expert on EU migration and border externalization policies believes that setting up floating hotspots is a dangerous precedent, “since this practice could become the norm after the pandemic”.

Meanwhile, Italy’s government continues to impede the work of sea rescue NGOs, yet partially eased its restrictive policy when the health emergency relaxed in June. For months, authorities prevented the Alan Kurdi, run by the German NGO Sea Eye, from leaving the port of Palermo after its latest rescue operation. Authorities have barred the ship from leaving the port since the people rescued during that mission disembarked. Italian authorities claim to have found technical and operational deficiencies on the boat during an inspection of the vessel in early May, and even fundamentally questioned its suitability for sea rescue operations, [according to Sea Eye](#). The Spanish rescue vessel Aita Mari has also been stuck in an Italian port since April. Although the Alan Kurdi was [released in June 2020](#), it might be forced to dock in Spain henceforth. The NGO now faces financial difficulties due to the ongoing blockade. All these measures have effectively created a “rescue vacuum” in the central Mediterranean, Stierl explains. This applies particularly to international waters off the Maltese and Italian SAR zones, he says.

However, the sea rescue vessels Mare Jonio, Sea Watch 3, and Ocean Viking, run by Italian and German NGOs, have again set sail for the central Mediterranean in June 2020. The rescue gap, a consistent problem for many weeks prior, has been closed—at least for now. Yet Italy’s handling of people rescued by these boats is inconsistent and raises questions, while uncertainties remain about how authorities might handle civil sea rescue operations from this point on. The 67 people rescued in distress by the Mare Jonio were immediately transferred to a quarantine centre on land, though the 211 people rescued by “Sea Watch 3” have been quarantined on a boat in an Italian port.

Expanding the Border Regime in the Mediterranean

Therefore, the status quo in the central Mediterranean that was established in 2015 could be irrevocably over, as the EU is escalating its border control policies under the pretext of the COVID-19 pandemic. Malta and Italy in particular are proactively undermining international maritime and refugee law and are even pushing people on the move towards each other. Malta’s coast guards reportedly

[supplied a refugee boat with fuel and GPS data](#) and instructed its passengers to head to Italy. Both countries have exploited the pandemic, partly on purpose, in order to effectively reinforce their border regimes and create a new reality in the Mediterranean by adopting increasingly rigorous border control policies.

The health emergency provides both governments with the backing and cover necessary to push for and adopt even highly controversial measures without facing large-scale resistance from a broader public. Malta's former Prime Minister Joseph Muscat and Italy's former interior minister Matteo Salvini, leader of the far-right Northern League (*Lega Nord*), had already in 2018 temporarily closed the ports of their respective countries for refugees rescued by NGO vessels. Today, there is an appreciably higher level of acceptance within the population for such policies, which according to Stierl significantly simplifies their enforcement. The policy of non-assistance and systematically neglecting rescue obligations was already evident under Salvini. Stierl emphasizes, however, that this approach is gaining unprecedented momentum in the wake of the coronavirus pandemic. Given the recent weeks-long absence of civil rescue vessels in the central Mediterranean, this also implies that there are far fewer witnesses to the impacts of EU policies at its external borders, he explains.

Stierl expects that the border regime will be expanded even further after the coronavirus crisis. Air surveillance in the Mediterranean by Frontex and the recently-launched EU military mission "Irinia" (Greek for "peace") is estimated to be upgraded while maritime assets will be continuously withdrawn. Arming and equipping North African states—especially the so-called Libyan Coast Guards, but also Tunisia—is likely to be reinforced as well. In April, EU member states agreed to provide Libya's coast guards with an additional 15 million Euros. The funds have been allocated as part of a multi-billion Euro financial package, aimed at tackling the repercussions of the COVID-19 crisis. Even though this additional funding for Libyan authorities is only a preliminary account, the fact that it was [allocated in the first place](#) clearly illustrates that the EU considers border control and externalization as an essential part of its COVID-19 crisis response.

Meanwhile, Cuttitta evaluates the Italian government's motives in a slightly different manner and does not believe that the administration deliberately exploited the coronavirus crisis with the goal of tightening the border regime. The seizure of the rescue vessels "Alan Kurdi" and "Aita Mari" by Italian authorities has been sore, he says. However, he believes that this measure is "to a lesser

extent an indication for the crisis's exploitation rather than a reaction to the crisis. The government is afraid that more and more people will arrive—either by rescue or by arriving with their boats in the port of Lampedusa. This could not only have practical but also politically unpleasant consequences.”

Italy's government is currently responding to the crisis by implementing “drastic measures”, above all, “out of fear that the former Minister of [the] Interior Salvini would otherwise once again rail against the ‘smuggler-friendly government’ on a daily basis and, thereby, quickly gain popularity and support in opinion polls”, Cuttitta believes.

Regardless of the government's particular motives, a number of new practices could set new norms. These practices include the use of floating hotspots, outsourcing forced returns to Libya to private actors, the tightening of disembarkation procedures for people on the move rescued in the Mediterranean, and deliberately hampering civilian sea rescue—the German government amended two laws regulating the operation of private ships in March and, thereby [effectively prevented](#) smaller vessels run by German NGOs from setting sail again. Although some of those new practices were eased considerably in June, it is likely that they will be deployed again should the coronavirus return to Europe in full swing. Malta's recently tested new return practice is likely to be challenged in European courts. But even if such a legal initiative succeeds, the EU's border externalization policy has been proven extremely adaptive over the past 30 years and will continue to be expanded significantly under the pretext of COVID-19—even if Malta is to be sentenced in court.

Global Mobility and the EU Border Regime after COVID-19

The coronavirus pandemic is currently subsiding in Europe. Restrictions are being loosened or even lifted. Yet the health risks of COVID-19 have not been averted, as a second infection wave is predicted to materialize sooner or later. The virus is currently spreading massively across Africa and South America. Many of the imposed restrictions on travel are thus predicted to persist in the mid and even long term. The pandemic could, thereby, fundamentally change the framework and conditions for global mobility for the foreseeable future. This will not only have a significant impact on entry regulations but also on “regular” and “irregular” migration. Its handling will be strongly affected by preventive approaches regarding health and subjected to a multitude of new control

mechanisms and restrictions, increasingly geared towards health-related requirements. COVID-19 is grist to the mill of Europe's border regime and might pave the way for the EU and its member states to further expand migration and security-related cooperation with African countries. Since the outbreak of the pandemic, preventing "irregular" migration is no longer only justified by identity or regulatory reasons, but also by health concerns.

It is uncertain which medium and long-term effects the coronavirus might have on travel regulations, border controls, and the EU border regime. However, [a series of articles](#) recently published by the International Centre for Migration Policy Development (ICMPD) allow insights into how these issues could be affected by COVID-19. The ICMPD's outlook should be taken very seriously as the Vienna-based organization, established in the 1990s, is considered an influential think-tank in matters related to EU border externalization and migration policies.

Germany [joined the organization](#) as the 18th member state in May 2020, while on its website the ICMPD [explicitly praises](#) its own expertise in border management, "preventing and curbing irregular migration", as well as expertise in "return and readmission" and labour migration. The organization offers consultancies and coordination services and is a key player for the EU regarding the implementation of border control and management projects in Africa. The ICMPD plays a leading role in implementing projects funded by the EU [Emergency Trust Fund for Africa](#) (EUTF), is in charge of border externalization programmes in Morocco and Tunisia, and was involved in EU projects that provided Libya's coast guards with training and equipment.

Migration and Biopolitics: A New "Iron Curtain"?

The first article published in this ICMPD series has already drawn attention. "The world economy is crippled by a global mobility shutdown" and "the road back will not be easy", the ICMPD consultant [Hugo Brady](#) wrote in early April. He outlines a future scenario in which the conditions for "regular" and "irregular" migration will be turned upside down. According to Brady, "a new era of biosecurity is dawning that will change how people move in the future". Even post-vaccination, states will increasingly rely on precautionary measures such as "risk assessment, digital contact tracking, ex ante clearance for travel, and disease surveillance." He believes administrations might link "travel authorization to the voluntary declaration of health information" and possibly "demand to 'trust, but verify'

foreign assurances on testing, infection rates and risk in return for relaxing border controls or visa requirements”.

“With visa processes frozen worldwide, mobility between the developed and developing world will be akin to a new Iron Curtain ... This will lead to fresh demand for smuggling services by irregular migrants. But people smuggling will now become far riskier, more expensive and subjected to zero-tolerance by authorities”, he predicts. “For those who arrive spontaneously, border and asylum procedures will now be more onerous and confined”, with Brady also expecting “a re-emphasis on enabling shelter close to the country of origin”. Most recent policies carried out by Italy, Malta, and Greece, and the mutating rhetoric of European officials, clearly indicate that Brady’s predictions are no distant dystopia but outline how the recent tightening of EU border control policies might henceforth affect Europe’s border regime as a whole. The first actions and policy adjustments which correlate with Brady’s outlook have already been recorded.

Whether the escalation of Europe’s border control policy merits the term “new era” is, however, dubious—at least for now. But COVID-19 is clearly a catalyst for these policies and paves the way for a drastic upgrade of border control infrastructures whose equipment will rely even more on high-tech surveillance technology and data collection in the near future. Brady outspokenly calls for such further modifications of border control techniques, writing: “To get back to freer circulation, sharper global standards will be required for health screening and disease surveillance at ports, airports, in the travel industry and custom operations.”

Another article from the ICMPD series [argues even more distinctly](#) in favour of a significant technical upgrade of borders, border controls, and ID documents, and calls for an increased digitization and storage of personal health data. The coronavirus clearly illustrated the need for a better involvement of health inspections in border management, the article argues. “The base-level cooperation between border guards, customs services and sanitary agencies must improve.” The article’s authors explicitly advocate for an accelerated modernization of border controls and equipment, but also of working methods in border management which should increasingly rely on “virtual platforms” and the expanded use of “real-time information”. The incorporation of artificial intelligence into border management, contactless equipment for identity checks (contactless fingerprint scanners, face recognition cameras etc.), and e-gates,

upgraded with body-temperature measuring devices, are also suggested.

Additionally, the ICMPD asserts that “the current crisis might even fuel developments in the area of travel documents, with a move from the traditional paper passport to a smartphone-based one possibly being the next step”. The article goes on to suggest that digital passports would allow authorities to integrate medical records such as vaccination history, in addition to biometric data already stored on passports or IDs. Such a control-driven upgrade of border entry and identification regulations—camouflaged as a health-related, non-politically motivated “modernization”—would make the “voluntary” disclosure of personal health data compulsory for border crossings. Furthermore, the expansion of information exchange between authorities charged with border control would lead to further significant restrictions for people moving “irregularly” between countries, and even fuel “irregular” migration. People moving “irregularly” would be further disadvantaged in comparison to people moving “regularly”. Redesigning travel documents in such ways is by no means unrealistic, since the modifications suggested by the ICMPD are in line with the digitization of ID documents which EU countries have been pushing for and pursuing for years. Biometric data is being increasingly stored on such documents, also by non-European states in Africa. Respective upgrades of population data collection projects outside Europe have often been financed by the EU and implemented by European companies, and are clearly in line with the EU’s systematic policy of enabling and supporting the collection of biometric data of third-country nationals in European and non-European databases.

The EU is already responding to health-related considerations amid the COVID-19 crisis by changing entry requirements for third-country nationals. Through the ETIAS visa waiver programme, a platform under development and set to be launched towards the end of 2022, third-country nationals will be forced to have their entry into the Schengen area [authorized prior to arrival](#). Justified by COVID-19, the EU has already modified ETIAS stipulations as applicants are now required to additionally provide information about their personal health once the platform is officially launched. The new regulations explicitly grant European authorities the power “to block individuals or certain groups” from entering the Schengen area when coming from an area affected by epidemics and pandemics, as a means to prevent their diffusion.

Pandemics and Border Closures

Travel restrictions and border closures, imposed almost worldwide in order to contain the spread of COVID-19, have been repeatedly labelled as unprecedented. Border closures, however, have been used by governments and states as a tool to control pandemics and diseases for centuries. “A historical retrospect clearly shows that there have been repeated attempts to contain pandemics by restricting people’s mobility”, Gerda Heck, professor at the Center for Migration and Refugee Studies at the American University in Cairo (AUC), tells the RLS. These are, first of all, virologically-motivated steps, “though they often had and have racist connotations”. The question of who introduced a certain disease into a country is not only discussed in public debates from a virological point of view, but is deliberately mixed up with stereotypes about certain groups, she says.

Charles Kenny mentions in this context the massive increase in discrimination against Asians since the inception of the coronavirus pandemic, which illustrates that diseases are not only associated with international travel and migration but also with foreigners. Plenty of examples can be found in recent history. Heck and Kenny both refer to instances from the United States. Kenny points to the 1891 immigration act which “was increasingly used to selectively exclude ethnic groups considered undesirable” for several years after its adoption. “From 1898 to 1915, the proportion of immigrants denied access to the United States on medical grounds climbed from 2 percent to more than two-thirds”, he writes.

Heck, on her part, refers to the US authorities’ response to the spread of HIV in the 1980s: “After the US government introduced entry restrictions against people infected with HIV in 1987, the stereotype of the HIV-positive Haitian migrant emerged in the US, which was also spreading in the US society at that time because relatively many people in Haiti had been infected with the virus”. However, major reservations and prejudices against Haitians had already been evident in the US, yet they were additionally exacerbated by the increasing spread of HIV, she explains. In the early 1990s, the US administration tried to prevent the entry of Haitian refugees by all means available. After the 1991 military coup against Haiti’s President Jean-Bertrand Aristide, tens of thousands of Haitians fled to the US on boats. The US coast guards intercepted about 37,000 refugees in the first year after the coup. However, they were not brought to the United States but to Guantanamo Bay, the US military base in Cuba, where they were incarcerated under catastrophic conditions. Summary asylum procedures

were carried out off US soil. While around 10,000 people were granted asylum, tens of thousands were [deported to Haiti](#) after their claims for protection had been rejected.

However, those whose asylum applications had been approved in Guantanamo were not allowed to enter the US immediately but were first forcibly tested for HIV. Around 300 HIV-positive Haitians were held in Guantanamo for up to 18 months despite being recognized as refugees. Only [massive protests by civil society](#) in the US, as well as court decisions, forced US authorities to grant them access to the country. The detention practice against Haitians in Guantanamo was based on a mix of racism and the prejudice that Haitians had brought the virus to the US, whereas the refusal of entry against recognized refugees who had tested positive for HIV was justified by the entry ban against HIV-positive people. Not only in the US was the virus used to impose entry bans on foreigners or migrants based on health concerns. The United Nations reported deportations, as well as the denial of working visas or entry for people who had [tested positive for HIV](#), in countries including Russia, Thailand, South Korea, Saudi Arabia, and Oman, among others.

How Diseases are Exploited for Xenophobic Discourse

In April, Daniel Trilling gave an [insistent warning](#) in an article in *The Guardian* that “once the pandemic subsides, and we are left to deal with the social and economic upheavals in its wake, nationalist demands for wealthy countries to turn inwards are likely to intensify. These may well start with demands to exclude outsiders but are likely to turn on ‘undeserving’ citizens too”. COVID-19 has clearly shown that pandemics are not necessarily transmitted from Africa to Europe but also vice versa in the case of the coronavirus, says Cuttitta. “The discourse of disease-carrying Africans was, nevertheless, used in the context of corona—like the quarantine in Italy which was initially only mandatory for migrants rescued in distress at sea”, he highlights. After the coronavirus pandemic had first spread very slowly in Africa, the number of new infections [rose massively in many countries](#) across the continent in May and June—a fact that is predicted to be deliberately exploited for political gains sooner or later by parts of the European public, and the far right in particular, in order to back calls for even more rigorous immigration policies. This could pave the way for a return to negative stereotypes of African immigrants based on health and biopolitical attributions.

Plenty of historical analogies—including those regarding ethnic and religious minorities—are to be found here as well. According to Malte Thießen, junior professor for European contemporary history at the University of Oldenburg in Germany, there is a “connection between epidemics and exclusion”. In his 2015 [paper for the German Federal Agency for Political Education](#), he also notes a correlation between the imagination of epidemics and spatial concepts, “with which boundaries are drawn between ‘us’ and ‘others’”. In this context, he refers to the spread of the Black Death in the 14th century since Jews had been stigmatized at that time—and have been to a certain extent ever since—as “well poisoners” or “plague carriers”. Hostilities against Jews were by no means a new phenomenon at that time, yet exacerbated “social tensions and traditional stereotypes”. “The plague—that had been always the ‘others’”, Thießen writes. Outbreaks of diseases are, therefore, “perfect projection surfaces”.

Another example illustrates how irrational and misleading such attributions are. In the 1890s, a German newspaper blamed a Jewish immigrant for introducing the smallpox to Berlin, even though the disease no longer posed a health threat at the time—as the paper itself explicitly highlighted. “It was only the projection surface of the ‘Jewish, dirty migrant’ that turned the smallpox into a scandal”, Thießen notes. Epidemic metaphors have also become an integral part of discourses regarding separation and distancing oneself against “others” in the 20th century. In 1983, amid the early spread of HIV, the news magazine *Der Spiegel* even used the term “homosexual epidemic”, whereas similar epidemic metaphors had an “unbowed and ominous appeal” in the context of the so-called “war against terrorism” following the 9/11 attacks on the World Trade Center in New York. Thießen notes that this was despite there having been no “epidemiological basis” for this, referring to the Swiss historian [Philipp Sarasin](#) from the University of Zürich in Switzerland.

Outlook: Migration and Border Regimes After COVID-19

Not only in Europe and the Global North is COVID-19 an ideal breeding ground for a rhetoric of separation and exclusion. This rhetoric is increasingly based on biopolitical attributions against people on the move, which could go on to significantly shape public discourse in the future. US President Donald Trump’s use of the term “the Chinese virus” rings alarm bells just as much as Salvini’s recent attack on the Italian government for allowing the disembarkation of people

rescued at sea by “Mare Jonio” and “Sea Watch 3” in June—especially as 28 people rescued by the latter had tested positive for COVID-19. The externalization of borders and criminalization of “irregular” migration has a long tradition in Europe and has been successively pursued for decades. Yet the coronavirus crisis can be exploited by the EU border regime and will increasingly fuel policies aimed at regulating, controlling, and filtering immigration and migration, and that will in part incorporate economic and political interests.

Cuttitta additionally emphasizes that the pandemic does not only have an immediate negative impact on migrant populations in Europe. He refers to the release of people in detention pending deportation in France or the regularization of “irregular” migrants living in Italy and Portugal, announced by the respective governments. AUC professor Heck adds that such regularization campaigns are absolutely welcome, and are very important and positive steps, even though they have also apparently been pushed forward for pragmatic reasons: “Europe’s agricultural industry relies on poorly paid workers. Given the coronavirus crisis, Europe’s low-wage sectors could face shortages of workers in the next few years as fewer and fewer people might enter the EU. As of this, we are dealing here with a calculated trade-off between the profit interests of the economy and health policy concerns and discourses.”

Indeed, increasingly tightening the EU border regime after COVID-19 will most probably go along with attempts to reorganize and regulate labour migration for certain sectors of the European economy. “Refugees in Europe are now essential to keep societies afloat”, the ICMPD states in one of its [recent publications](#), praising the advantages of integrating refugees into the healthcare sector. In the long run, however, such a partial regularization policy is expected to become particularly relevant for sectors in which low-skilled workers are needed—above all agriculture and construction. Set against this backdrop, concepts of circular migration could once again gain in importance from this point on, but are likely to be pushed forward primarily based on a capitalist logic of exploitation and demand.

Such a transformation of migration and border control policies is likely to go hand in hand with intensifying local, regional, and global injustices post COVID-19, but also political and economic instabilities. Therefore resistance against these restrictive border control policies are more important today than ever before. Yet the pandemic has the potential to stimulate grassroots movements in Europe and

the Global South which call and advocate for freedom of movement, and to revitalize corresponding discourses and actions aimed both at raising awareness of EU border regime policies and at making the resistance against those policies more effective. In numerous countries, dependent on imports from the Global North, intense debates about expanding local production of certain goods in order to mitigate structural economic dependencies had been launched months ago, in part fuelled by the fact that urgently-needed medical goods have not been available for countries in the Global South.

Meanwhile, “irregular” migration across the Mediterranean continues unabated. The coronavirus crisis provides a window of opportunity to address the origins of migration and the pervasive division and classification into legitimate “refugees” and non-legitimate “economic migrants” in official and popular discourses, and to challenge such misleading definitions that ignore realities in the Global South. Stierl says: “This discourse—which is in part so powerful as it is mirrored by organizations such as the UN refugee agency UNHCR or the International Organization for Migration (IOM) who claim to speak on behalf of people on the move—is based on a very narrowed imagination of flight and migration that completely ignores the fact that reproducing this discourse undermines the very right to move”. The discourse needs to be challenged and put into a broader context that recognizes economic reasons for flight and explicitly includes and addresses global inequalities. He stresses that the consequences of trade agreements and exploitative capitalist modes that undermine people’s livelihood, above all in the Global South, need to be addressed.

OP-ed: La guerre faite aux migrants à la frontière grecque de

l'Europe par Vicky Skoumbi

Vicky Skoumbi est rédactrice en chef de la revue grecque de philosophie, psychanalyse et art $\alpha\lambda\eta\theta\epsilon\iota\alpha$ et directrice de programme au Collège Internationale de Philosophie (Paris). Sur la question de la politique migratoire européenne, elle a écrit en 2014 [La dissuasion par la noyade : l'Europe forteresse et ses cimetières marins](#) ; depuis elle a publié plusieurs tribunes sur cette question à Libération dont la plus récente est [Chronique d'un désastre annoncé : l'enfermement criminel des réfugiés en Grèce](#).

La honte de l'Europe : les hot-spots aux îles grecques



Au camp de Moria à Lesbos, fin mars. Photo Manolis Lagoutaris. AFP

Devant les Centres de Réception et d'Identification des îles grecques, devant cette 'ignominie à ciel ouvert' que sont les camps de Moria à Lesbos et de Vathy à Samos, nous sommes à court de mots ; en effet il est presque impossible de trouver des mots suffisamment forts pour dire l'horreur de l'enfermement dans les hot-spots d'hommes, femmes et enfants dans des conditions abjectes. Les hot-spots sont les Centres de Réception et d'Identification (CIR en français, RIC en anglais) qui ont été créés en 2015 à la demande de l'UE en Italie et en Grèce et plus particulièrement dans les îles grecques de Lesbos, Samos, Chios, Leros et Kos, afin d'identifier et enregistrer les personnes arrivantes. L'approche 'hot-spots' introduite par l'UE en mai 2015 était destinée à 'faciliter' l'enregistrement des arrivants en vue d'une relocalisation de ceux-ci vers d'autres pays européens que ceux de première entrée en Europe. Force est de constater que, pendant ces cinq années de fonctionnement, ils n'ont servi que le but contraire de celui

initialement affiché, à savoir le confinement de personnes par la restriction géographique voire par la détention sur place.

Actuellement, dans ces camps, des personnes vulnérables, fuyant la guerre et les persécutions, fragilisées par des voyages longs et éprouvants, parmi lesquels se trouvent des victimes de torture ou de naufrage, sont obligées de vivre dans une promiscuité effroyable et dans des conditions inhumaines. En fait, trois quart jusqu'à quatre cinquième des personnes confinées dans les îles grecques appartiennent à des catégories reconnues comme vulnérables, même aux yeux de critères stricts de vulnérabilité établis par l'UE et la législation grecque^[1], tandis qu'un tiers des résidents des camps de Moria et de Vathy sont des enfants, qui n'ont aucun accès à un circuit scolaire. Les habitants de ces zones de non-droit que sont les hot-spots, passent leurs journées à attendre dans des files interminables : attendre pour la distribution d'une nourriture souvent avariée, pour aller aux toilettes, pour se laver, pour voir un médecin. Ils sont pris dans un suspens du temps, sans aucune perspective d'avenir de sorte que plusieurs d'entre eux finissent par perdre leurs repères au détriment de leur équilibre mental et de leur santé.

Déjà avant l'épidémie de Covid 19, plusieurs organismes internationaux comme le UNHCR^[2] avaient dénoncé les conditions indignes dans lesquelles étaient obligées de vivre les demandeurs d'asile dans les hot-spots, tandis que des ONG comme MSF^[3] et Amnesty International^[4] avaient à plusieurs reprises alerté sur le risque que représentent les conditions sanitaires si dégradées, en y pointant une situation propice au déclenchement des épidémies. De son côté, Jean Ziegler, dans son livre réquisitoire sorti en début 2020, désignait le camp de Moria, le hot-spot de Lesbos, comme la 'honte de l'Europe'^[5].



[InfoMigrants](#) : Voici le camp à l'extérieur du camp à l'île de Samos. | Photo: Jannis Papadimitriou

Début mars 2020, 43.000 personnes étaient bloquées dans les îles dont 20.000 à Moria et 7.700 à Samos pour une capacité d'accueil de 2.700 et 650 respectivement^[6]. Avec les risques particulièrement accrus de contamination, à cause de l'impossibilité de respecter la distanciation sociale et les mesures d'hygiène, on aurait pu s'attendre à ce que des mesures urgentes de décongestion de ces camps soient prises, avec des transferts massifs vers la Grèce continentale et l'installation dans des logements touristiques vides. A vrai dire c'était l'évacuation complète de camps si insalubres qui s'imposait, mais étant donné la difficulté de trouver dans l'immédiat des alternatives d'hébergement pour 43.000 personnes, le transfert au moins des plus vulnérables à des structures plus petites offrant la possibilité d'isolement- comme les hôtels et autres logements touristiques vides dans le continent- aurait été une mesure minimale de protection. Au lieu de cela, le gouvernement Mitsotakis a décidé d'enfermer les résidents des camps dans les îles dans des conditions inhumaines, sans qu'aucune mesure d'amélioration des conditions sanitaires ne soit prévue^[7].

Car, les mesures prises le 17 mars par le gouvernement pour empêcher la propagation du virus dans les camps, consistaient uniquement en une restriction des déplacements au strict minimum nécessaire et même en deça de celui-ci: une seule personne par famille aura désormais le droit de sortir du camp pour faire des courses entre 7 heures et 19 heures, avec une autorisation fournie par la police, le nombre total de personnes ayant droit de sortir par heure restant limité. Parallèlement l'entrée des visiteurs a été interdite et celle des travailleurs humanitaires strictement limitée à ceux assurant des services vitaux. Une mesure supplémentaire qui a largement contribué à la détérioration de la situation des réfugiés dans les camps, a été la décision du ministère d'arrêter de créditer de fonds leur [cartes prépayés \(cash cards\)](#) afin d'éviter toute sortie des camps, laissant ainsi les résidents des hot-spots dans l'impossibilité de s'approvisionner avec des produits de première nécessité et notamment de produits d'hygiène. Remarquez que ces mesures sont toujours en vigueur pour les hot-spots et toute autre structure accueillant des réfugiés et des migrants en Grèce, en un moment où toute restriction de mouvement a été déjà levée pour la population grecque. En effet, après une énième prolongation du confinement dans les camps, les mesures de restriction de mouvement ont été reconduites

jusqu'au [5 juillet](#), une mesure d'autant plus discriminatoire que depuis cinq semaines déjà les autres habitants du pays ont retrouvé une entière liberté de mouvement. Etant donné qu'aucune donnée sanitaire ne justifie l'enfermement dans les hot-spots où pas un seul cas n'a été détecté, cette extension de restrictions transforme de facto les Centres de Réception et Identification (RIC) dans les îles en centres fermés ou semi-fermés, anticipant ainsi à la création de nouveaux centres fermés, à la place de hot-spots actuels -voir [ici](#) et [ici](#). Il est fort à parier que le gouvernement va étendre de prolongation en prolongation le confinement de RIC pendant au moins toute la période touristique, ce qui risque de faire monter encore plus la tension dans les camps jusqu'à un niveau explosif.

Ainsi les demandeurs d'asile ont été - et continuent toujours à être - obligés de vivre toute la période de l'épidémie, dans une très grande promiscuité et dans des conditions sanitaires qui suscitaient déjà l'effroi bien avant la menace du Covid-19^[8]. Voyons de plus près quelles conditions de vie règnent dans ce drôle de 'chez soi', auquel le Ministre grec de la politique migratoire invitait les réfugiés à y passer une période de confinement sans cesse prolongée, en présentant le « [Stay in camps](#) » comme le strict équivalent du « Stay home », pour les citoyens grecs. Dans l'extension «hors les murs» du hotspot de Moria, vers l'oliveraie, repartie en Oliveraie I, II et III, il y a des quartiers où il n'existe qu'un seul robinet d'eau pour 1 500 personnes, ce qui rend le respect de règles d'hygiène absolument impossible. Dans le camp de Moria il n'y a qu'une seule toilette pour 167 personnes et une douche pour 242, alors que dans l'Oliveraie, 5 000 personnes n'ont aucun accès à l'électricité, à l'eau et aux toilettes. [Selon le directeur des programmes de Médecins sans Frontières, Apostolos Veizis](#), au hotspot de Samos à Vathy, il n'y a qu'une seule toilette pour 300 personnes, tandis que l'organisation MSF a installé 80 toilettes et elle fournit 60 000 litres d'eau par jour pour couvrir, ne serait-ce que partiellement- les besoins de résidents à l'extérieur du camp.



Dans le camp non officiel de Moria. Photo Guillaume Binet. Myop pour [Libération](#)

Avec la restriction drastique de mouvement contre le Covid-19, non seulement les sorties du camp, même pour s'approvisionner ou pour aller consulter, étaient faites au compte-goutte, mais aussi les entrées, limitant ainsi dramatiquement les services que les ONG et les collectifs solidaires offraient aux réfugiés. La réduction du nombre des ONG et l'absence de solidaires a créé un manque cruel d'effectifs qui s'est traduit par une désorganisation complète de divers services et notamment de la distribution de la nourriture. Ainsi, dans le camp de Moria en pleine pandémie, ont eu lieu des scènes honteuses de bousculade effroyable où les réfugiés étaient obligés de se battre pour une portion de nourriture- voir la [vidéo](#) et l'article de quotidien grec [Ephimérida tòn Syntaktôn](#). Ces scènes indignes ne sauraient que se multiplier dans la mesure où le gouvernement en imposant aux ONG un procédé d'enregistrement très complexe et coûteux a réussi à exclure plus que la moitié de celles qui s'activent dans les camps. Car, par le processus de 'régulation' d'un domaine censément opaque, imposé par la récente loi sur l'asile, n'ont réussi à passer que 18 ONG qui elles seules auront désormais droit d'entrée dans les hot-spots[9]. En fait, l'inscription des ONG dans le registre du Ministère s'avère un procédé plein d'embûches bureaucratiques. Qui plus est le Ministre peut décider à son gré de refuser l'inscription des organisations qui remplissent tous les critères requis, ce qui serait une ingérence flagrante du pouvoir dans le domaine humanitaire.

Car, il faudrait aussi savoir que les réfugiés enfermés dans les camps se trouvent à la limite de la survie, après la décision du Ministère de leur couper, à partir du début mars, les aides -déjà très maigres, 90 euros par mois pour une personne seule- auxquelles ils avaient droit jusqu'à maintenant. En ce qui concerne la couverture sociale de santé, à partir de juillet dernier les demandeurs ne pouvaient plus obtenir un numéro de sécurité sociale et étaient ainsi privés de

toute couverture santé. Après des mois de tergiversation et sous la pression des organismes internationaux, le gouvernement grec a enfin décidé de leur accorder un numéro provisoire de sécurité sociale, mais cette mesure reste pour l'instant en attente de sa pleine réalisation. Entretemps, l'exclusion des demandeurs d'asile du système national de santé a fait son effet : non seulement, elle a conduit à une détérioration significative de la santé des requérant, mais elle a également privé des enfants réfugiés de scolarisation, car, faute de carnet de vaccination à jour, ceux-ci ne pouvaient pas s'inscrire à l'école.

En d'autres termes, au lieu de déployer pendant l'épidémie une politique de décongestion avec transferts massifs à des structures sécurisées, le gouvernement a traité les demandeurs d'asile comme porteurs virtuels du virus, à tenir coûte que coûte à l'écart de la société; non seulement les réfugiés et les migrants n'ont pas été protégés par un confinement sécurisé, mais ils ont été enfermés dans des conditions sanitaires mettant leur santé et leur vie en danger. La preuve, si besoin est, ce sont les mesures prises par le gouvernement dans des structures d'accueil du continent où des cas de coronavirus ont été détectés ; par ex. la gestion catastrophique de la quarantaine dans une structure d'accueil hôtelière à Kranidi en Péloponnèse où une femme enceinte a été testée positive en avril. Dans cet hôtel géré par l'IOM qui accueille 470 réfugiés de l'Afrique subsaharienne, après l'identification de deux cas (une employée et une résidente), un dépistage généralisé a été effectué et le 21 avril 150 cas ont été détectés ; très probablement le virus a été 'importé' dans la structure par les contacts des réfugiés et du personnel avec les propriétaires de villas voisines installés dans la région pour la période de confinement et qui les employaient pour divers services. Après une quarantaine de trois semaines, trois nouveaux cas ont été détectés avec comme résultat que toutes les personnes testées négatives ont été placées en quarantaine avec celles testées positives au même endroit[\[10\]](#).

Exactement la même tactique a été adoptée dans les camps de Ritsona (au nord d'Athènes) et de Malakassa (à l'est d'Attique), où des cas ont été détectés. Au lieu d'isoler les porteurs du virus et d'effectuer un dépistage exhaustif de toute la population du camp, travailleurs compris, ce qui aurait pu permettre d'isoler tout porteur non-symptomatique, les camps avec tous leurs résidents ont été mis en quarantaine. Les autorités « ont imposé ces mesures sans prendre de dispositions nécessaires ...pour isoler les personnes atteintes du virus à l'intérieur des camps, ont déclaré deux travailleurs humanitaires et un résident du camp. Dans un

troisième cas, les autorités ont fermé le camp sans aucune preuve de la présence du virus à l'intérieur, simplement parce qu'elles soupçonnaient les résidents du camp d'avoir eu des contacts avec une communauté voisine de Roms où des gens avaient été testés positifs ^[11]» [il s'agit du camp de [Koutsohero](#), près de Larissa, qui accueille 1.500 personnes]^[12].

Un travailleur humanitaire a déclaré à [Human Rights Watch](#): « Aussi scandaleux que cela puisse paraître, l'approche des autorités lorsqu'elles soupçonnent qu'il pourrait y avoir un cas de virus dans un camp consiste simplement à enfermer tout le monde dans le camp, potentiellement des milliers de personnes, dont certaines très vulnérables, et à jeter la clé, sans prendre les mesures appropriées pour retracer les contacts de porteurs du virus, ni pour isoler les personnes touchées ».

Il va de soi qu'une telle tactique ne vise nullement à protéger les résidents de camp, mais à les isoler tous, porteurs et non-porteurs, ensemble, au risque de leur santé et de leur vie. Au fond, la stratégie du gouvernement a été simple : retrancher complètement les réfugiés du reste de la population, tout en les excluant de mesures de protection efficaces. Bref, les réfugiés ont été abandonnés à leur sort, quitte à se contaminer les uns les autres, pourvu qu'ils ne soient plus en contact avec les habitants de la région.

La gestion par les autorités de la quarantaine à l'ancien camp de Malakasa est également révélatrice de la volonté des autorités non pas de protéger les résidents des camps mais de les isoler à tout prix de la population locale. Une quarantaine a été imposée le 5 avril suite à la détection d'un cas. A l'expiration du délai réglementaire de deux semaines, la quarantaine n'a été que très partiellement levée. Pendant la durée de la quarantaine l'ancien camp de Malakasa abritant 2.500 personnes a été approvisionné en quantité insuffisante en nourriture de basse valeur nutritionnelle, et pratiquement pas du tout en médicaments et aliments pour bébés. Le 22 avril un nouveau cas a été détecté et la quarantaine a été de nouveau imposée à l'ensemble de 2.500 résidents du camp. Entretemps quelques tests de dépistage ont été faits par-ci et par-là, mais aucune mesure spécifique n'a été prise pour les cas détectés afin de les isoler du reste de la population du camp. Pendant cette nouvelle période de quarantaine, la seule mesure prise par les autorités a été de redoubler les effectifs de police à l'entrée du camp, afin d'empêcher toute sortie, et ceci à un moment critique où

des produits de première nécessité manquaient cruellement dans le camp. Ni dépistage généralisé, ni visite d'équipes médicales spécialisées, ni non plus séparation spatiale stricte entre porteurs et non-porteurs du virus n'ont été mises en place. La quarantaine, avec une courte période d'allègement de mesures de restriction, dure déjà depuis deux mois et demi. Car, le 20 juin elle a été prolongée jusqu'au 5 juillet, transformant ainsi de facto les résidents du camp en détenus^[13].



Nouveaux arrivants le 28 mars à Petra, Lesbos, reportage du média local, Sto Nissi, stonisi.gr

La façon aussi dont ont été traités les nouveaux arrivants dans les îles depuis le début de la période du confinement et jusqu'à maintenant est également révélatrice de la volonté du gouvernement de ne pas faire le nécessaire pour assurer la protection des demandeurs d'asile. Non seulement ceux qui sont arrivés après le début mars n'ont pas été mis à l'abri pour y passer la période de quarantaine de 14 jours dans des conditions sécurisées, mais ils ont été systématiquement 'confinés en plein air' à la proximité de l'endroit où ils ont débarqué : les nouveaux arrivants, femmes enceintes et enfants compris, ont été obligés de vivre en plein air, exposés aux intempéries dans une zone circonscrite placée sous la surveillance de la police, pendant deux, trois voire quatre semaines et sans aucun accès à des infrastructures sanitaires. Le cas de 450 personnes arrivées début mars est caractéristique : après avoir été gardées en « quarantaine » dans une zone entourée de barrières au port de Mytilène, elles ont été enfermées pendant 13 jours dans des conditions inimaginables [dans un navire militaire grec](#), où ils ont été obligés de dormir sur le sol en fer du navire, vivant littéralement les uns sur les autres, [sans même qu'on ne leur fournisse du savon pour se laver les mains](#).



[L'intérieur du bateau militaire amarré dans le port du Mytilène, à Lesbos.](#) Crédit : DR

Cet enfermement prolongé dans des conditions abjectes, en contre-pied du confinement sécurisé à la maison, que la plupart d'entre nous, citoyens européens, avons connu, transforme de fait les demandeurs en détenus et crée inévitablement des situations explosives avec une montée des incidents violents, des affrontements entre groupes ethniques, des départs d'incendies à Lesbos, à Chios et à Samos. Ne serait-ce qu'à Moria, et surtout dans l'Oliveraie qui entoure le camp officiel, dès la tombée de la nuit l'insécurité règne : depuis le début de l'année on y dénombre au moins 14 agressions à l'arme blanche qui ont fait quatre morts et 14 blessés^[14]. Bref aux conditions de vie indignes et dangereuses pour la santé, il faudrait ajouter l'insécurité croissante, encore plus pesante pour les femmes, les personnes LGBT+ et les mineurs isolés.



[stonisi.gr](#) photographie Ilias Markou

Affronté aux réactions des sociétés locales et à la pression des organismes internationaux, le gouvernement grec a fini par reconnaître la nécessité de la décongestion des îles par le biais du transfert de réfugiés et des demandeurs d'asile vulnérables au continent. Mais il s'en est rendu compte trop tard ; entretemps le discours haineux qui présente les migrants comme une menace

pour la sécurité nationale voire pour l'identité de la nation, ce poison qu'elle-même a administré à la population, a fait son effet. Aujourd'hui, le ministre de la politique migratoire a été pris au piège de sa propre rhétorique xénophobe haineuse ; c'est au nom justement de celle-ci que les autorités régionales et locales (et plus particulièrement celles proches à la majorité actuelle), opposent un refus catégorique à la perspective d'accueillir dans leur région des réfugiés venant des hot-spots des îles. Des hôtels où des familles en provenance de Moria auraient dû être logées ont été en partie brûlés, des cars transportant des femmes et des enfants ont été attaqués à coup de pierres, des tenanciers d'établissements qui s'apprêtaient à les accueillir, ont reçu des menaces, la liste des actes honteux ne prend pas fin^[15].



16 juin 2020, place Victoria à Athènes, source: Eurokinissi

Mais le ministre grec de la politique migratoire n'est jamais en court de moyens : il a un plan pour libérer plus que 10.000 places dans les structures d'accueil et les appartements en Grèce continentale. A partir du 1 juin, les autorités ont commencé à mettre dans la rue 11.237 réfugiés reconnus comme bénéficiaires de protection internationale, un mois après l'obtention de leur carte de réfugiés ! Evincés de leurs logements, ces réfugiés, femmes, enfants et personnes vulnérables compris, se retrouveront dans la rue et sans ressources, car ils n'ont plus le droit de recevoir les aides qui ne leur sont destinées que pendant les 30 jours qui suivent l'obtention de leur carte^[16]. Cette décision du ministre Mitarakis a été mise sur le compte d'une politique moins accueillante, car selon lui, les aides, assez maigres, par ailleurs, constituaient un « appel d'air » trop attractif pour les candidats à l'exil ! Le comble de l'affaire est que tant le programme d'hébergement en appartements et hôtels [ESTIA](#) que les aides accordées aux réfugiés et demandeurs d'asile sont financées par l'UE et des organismes internationaux, et ne coûtent strictement rien au budget de l'Etat. Le désastre qui

se dessine à l'horizon a déjà pointé son nez : une [centaine de réfugiés](#) dont une quarantaine d'enfants, transférés de Lesbos à Athènes, ont été abandonnés sans ressources et sans toit en pleine rue. Ils campent actuellement à la place Victoria, à Athènes.

Le dernier cercle de l'enfer : les PROKEKA

Au moment où est écrit cet article, les camps dans les îles fonctionnent cinq, six voire dix fois au-dessus de leur capacité d'accueil. 34.000 personnes sont actuellement entassées dans les îles, dont 30.220 confinées dans les conditions abjectes de hot-spots prévus pour accueillir 6 000 personnes au grand maximum ; 750 en détention dans les centres de détention fermés avant renvoi (PROKEKA), et le restant dans d'autres structures^[17].

Plusieurs agents du terrain ont qualifié à juste titre les camps de Moria à Lesbos et celui de Vathy à Samos^[18] comme l'enfer sur terre. Car, comment désigner autrement un endroit comme Moria où les enfants - un tiers des habitants du camp- jouent parmi les ordures et les déjections et où plusieurs d'entre eux touchent un tel fond de désespoir qu'ils finissent par s'automutiler et/ou par commettre de tentatives de suicide^[19], tandis que d'autres tombent dans un état de prostration et de mutisme ? Comment dire autrement l'horreur d'un endroit comme le camp de Vathy où femmes enceintes et enfants de bas âge côtoient des serpents, des rats et autres scorpions ?

Cependant, il y a pire, en l'occurrence le dernier cercle de l'Enfer, les 'Centres de Détention fermés avant renvoi' ([Pre-moval Detention Centers, PROKEKA](#) en grec), l'équivalent grec des CRA (Centre de Rétention Administrative) en France^[20]. Aux huit centres fermés de détention et aux postes de police disséminés partout en Grèce, plusieurs milliers de demandeurs d'asile et d'étrangers sans-papiers sont actuellement détenus dans des conditions terrifiantes. Privés même des droits les plus élémentaires de prisonniers, les détenus restent presque sans soins médicaux, sans contact régulier avec l'extérieur, sans droit de visite ni accès assuré à une aide judiciaire. Ces détenus qui sont souvent victimes de mauvais traitements de la part de leurs gardiens, n'ont pas de perspective de sortie, dans la mesure où, en vertu de la nouvelle loi sur l'asile, leur détention peut être prolongée jusqu'à **36** mois. Leur maintien en détention est 'justifié' en vue d'une déportation devenue plus qu'improbable -

qu'il s'agisse d'une expulsion vers le pays d'origine ou d'une réadmission vers un tiers pays «sûr». Dans ces conditions il n'est pas étonnant qu'en désespoir de cause, des détenus finissent par attenter à leur jours, en commettant des suicides ou des tentatives de suicide.

Ce qui est encore plus alarmant est qu'à la fin 2018, à peu près 28% des détenus au sein de ces centres fermés étaient des mineurs^[21]. Plus récemment et notamment fin avril dernier, [Arsis](#) dans un [communiqué de presse du 27 avril 2020](#), a dénoncé la détention en tout point de vue illégale d'une centaine de mineurs dans un seul centre de détention, celui d'Amygdaleza en Attique. D'après les témoignages, c'est avant tout dans les préfectures et les postes de police où sont gardés plus que 28% de détenus que les conditions de détention virent à un cauchemar, qui rivalise avec celui dépeint dans le film *Midnight Express*. Les cellules des commissariats où s'entassaient souvent des dizaines de personnes sont conçus pour une détention provisoire de quelques heures, les infrastructures sanitaires sont défaillantes, et il n'y a pas de cour pour la promenade quotidienne. Quant aux policiers, ils se comportent comme s'ils étaient au-dessus de la loi face à des détenus livrés à leur merci: ils leur font subir des humiliations systématiques, des mauvais traitements, des violences voire des tortures.

Plusieurs témoignages concordants dénoncent des conditions horribles dans les préfectures et les commissariats : les détenus peuvent être privés de nourriture et d'eau pendant des journées entières, plusieurs entre eux sont battus et peuvent rester entravés et ligotés pendant des jours, privés de soins médicaux, même pour des cas urgents. En mars 2017, Ariel Rickel (fondatrice d'Advocates Abroad) avait découvert dans le commissariat du hot-spot de Samos, un mineur de 15 ans, ligoté sur une chaise. Le jeune homme qui avait été violemment battu par les policiers, avait eu des côtes cassées et une blessure ouverte au ventre ; il était resté dans cet état ligoté trois jours durant, et ce n'est qu'après l'intervention de l'ombudsman, sollicité par l'avocate, qu'il a fini par être libéré.^[22] Le cas rapporté par Ariel Rickel à Valeria Hänsel n'est malheureusement pas exceptionnel. Car, ces conditions inhumaines de détention dans les PROKEKA ont été à plusieurs reprises dénoncées comme un traitement inhumain et dégradant par la Cour Européenne de droits de l'homme^[23] et par le [Comité Européen pour la prévention de la torture](#) du Conseil de l'Europe (CPT).

Il faudrait aussi noter qu'au sein de hot-spot de Lesbos et de Kos, il y a de tels centres de détention fermés, 'de prison dans les prisons à ciel ouvert' que sont ces camps. Un [rapport récent de HIAS Greece](#) décrit les conditions inhumaines qui règnent dans le PROKEKA de Moria où sont détenus en toute illégalité des demandeurs d'asile n'ayant commis d'autre délit que le fait d'être originaire d'un pays dont les ressortissants obtiennent en moyenne en UE moins de 25% de réponses positives à leurs demandes d'asile (low profile scheme). Il est évident que la détention d'un demandeur d'asile sur la seule base de son pays d'origine constitue une mesure de ségrégation discriminatoire qui expose les requérants à des mauvais traitements, vu la quasi inexistence de services médicaux et la très grande difficulté voire l'impossibilité d'avoir accès à l'aide juridique gratuite pendant la détention arbitraire. Ainsi, p.ex. des personnes ressortissant de pays comme le Pakistan ou l'Algérie, même si ils/elles sont LGBT+, ce qui les expose à des dangers graves dans leur pays d'origine, seront automatiquement détenus dans le PROKEKA de Moria, étant ainsi empêchés d'étayer suffisamment leur demande d'asile, en faisant appel à l'aide juridique gratuite et en la documentant. Début avril, dans deux centres de détention fermés, celui au sein du camp de Moria et celui de [Paranesti](#), près de la ville de Drama au nord de la Grèce, les détenus avaient commencé [une grève de la faim](#) pour protester contre la promiscuité effroyable et réclamer leur libération ; dans les deux cas les protestations ont été très violemment réprimées par les forces de l'ordre.

La déclaration commune UE-Turquie

Cependant il faudrait garder à l'esprit qu'à l'origine de cette situation infernale se trouve la décision de l'UE en 2016 de fermer ses frontières et d'externaliser en Turquie la prise en charge de réfugiés, tout en bloquant ceux qui arrivent à passer en Grèce. C'est bien l'accord UE-Turquie du 18 mars 2016[24] - en fait une Déclaration commune dépourvue d'un statut juridique équivalent à celui d'un accord en bonne et due forme- qui a transformé les îles grecques en prison à ciel ouvert. En fait, cette Déclaration est un troc avec la Turquie où celle-ci s'engageait non seulement à fermer ses frontières en gardant sur son sol des millions de réfugiés mais aussi à accepter les réadmissions de ceux qui ont réussi à atteindre l'Europe ; en échange une aide de 6 milliards lui serait octroyée afin de couvrir une partie de frais générés par le maintien de 3 millions de réfugiés sur son sol, tandis que les ressortissants turcs n'auraient plus besoin de visa pour voyager en Europe. En fait, comme le dit [un rapport](#) de GISTI, la nature juridique

de la Déclaration du 18 mars a beau être douteuse, elle ne produit pas moins les « effets d'un accord international sans en respecter les règles d'élaboration ». C'est justement le statut douteux de cette déclaration commune, que certains analystes n'hésitent pas de désigner comme un simple 'communiqué de presse', qui a fait que la Cour Européenne a refusé de se prononcer sur la légalité, en se déclarant incompétente, face à un accord d'un statut juridique indéterminé.

Or, dans le cadre de la mise en œuvre de cet accord a été introduite par l'article 60(4) de la loi grecque L 4375/2016, la procédure d'asile dite 'accélérée' dans les îles grecques ([fast-track border procedure](#)) qui non seulement réduisaient les garanties de la procédure au plus bas possible en UE, mais qui impliquait aussi comme corrélat l'imposition de la restriction géographique de demandeurs d'asile dans les îles de première arrivée. Celle-ci fut officiellement imposée par la décision 10464/31-5-2017 de la Directrice du Service d'Asile, qui instaurait la restriction de circulation des requérant, afin de garantir le renvoi en Turquie de ceux-ci, en cas de rejet de leurs demandes. Rappelons que ces renvois s'appuient sur la reconnaissance -tout à fait infondée-, de la Turquie comme 'pays tiers sûr'. Même des réfugiés Syriens ont été renvoyés en Turquie dans le cadre de la mise en application de cette déclaration commune.

La restriction géographique qui contraint les demandeurs d'asile de ne quitter sous aucun prétexte l'île où ils ont déposé leur demande, jusqu'à l'examen complet de celle-ci, conduit inévitablement au point où nous sommes aujourd'hui à savoir à ce surpeuplement inhumain qui non seulement crée une situation invivable pour les demandeurs, mais a aussi un effet toxique sur les sociétés locales. Déjà [en mai 2016](#), François Crépeau, rapporteur spécial de NU aux droits de l'homme de migrants, soulignait que « la fermeture de frontières de pays au nord de la Grèce, ainsi que le nouvel accord UE-Turquie a abouti à une augmentation exponentielle du nombre de migrants irréguliers dans ce pays ». Et il ajoutait que « le grand nombre de migrants irréguliers bloqués en Grèce est principalement le résultat de la politique migratoire de l'UE et des pays membres de l'UE fondée exclusivement sur la sécurisation des frontières ».

Gisti, dans un rapport sur les hotspots de Chios et de Lesbos notait également depuis 2016 que, étant donné l'accord UE-Turquie, « ***ce sont les Etats membres de l'UE et l'Union elle-même qui portent l'essentiel de la responsabilité des mauvais traitements et des violations de leurs droits subis par les migrants enfermés dans les hotspots grecs.*** »

La présence des agences européennes à l'intérieur des hotspots ne fait que souligner cette responsabilité ». On le verra, le rôle de l'[EASO](#) est crucial dans la décision finale du service d'asile grec. Quant au rôle joué par Frontex, plusieurs témoignages attestent sa pratique quotidienne de non-assistance à personnes en danger en mer voire sa participation à des refoulements illégaux. Remarquons que c'est bien cette déclaration commune UE-Turquie qui stipule que les demandeurs déboutés doivent être renvoyés en Turquie et à cette fin être maintenus en détention, d'où la situation actuelle dans les centres de détention fermés.

Enfin la situation dans les hot-spots s'est encore plus aggravée, en raison de la décision du gouvernement Mitsotakis de geler pendant plusieurs mois tout transfert vers la péninsule grecque, bloquant ainsi même les plus vulnérables sur place. Sous le gouvernement précédent, ces derniers étaient exceptés de la restriction géographique dans les hot-spots. Mais à partir du juillet 2020 les transferts de catégories vulnérables -femmes enceintes, mineurs isolés, victimes de torture ou de naufrages, personnes handicapées ou souffrant d'une maladie chronique, victimes de ségrégations à cause de leur orientation sexuelle, - avaient cessé et n'avaient repris qu'au compte-goutte début janvier, plusieurs mois après leurs suspension.

Le dogme de la 'surveillance agressive' des frontières

Les refoulements groupés sont de plus en plus fréquents, tant à la frontière maritime qu'à la frontière terrestre. A Evros cette pratique était assez courante bien avant la crise à la frontière gréco-turque de mars dernier. Elle consistait non seulement à refouler ceux qui essayaient de passer la frontière, mais aussi à renvoyer en toute clandestinité ceux qui étaient déjà entrés dans le territoire grec. Les faits sont attestés par plusieurs témoignages récoltés par Human Rights 360 dans un rapport publié fin 2018 : [The new normality: Continuous push-backs of third country nationals on the Evros river](#). Les « intrus » qui ont réussi à passer la frontière sont arrêtés et dépouillés de leur biens, téléphone portable compris, pour être ensuite déportés vers la Turquie, soit par des forces de l'ordre en tenue, soit par des groupes masqués et cagoulés difficiles à identifier. En effet, il n'est pas exclu que des patrouilles paramilitaires, qui s'activent dans la région en se prenant violemment aux migrants au vu et au su des autorités, soient impliquées à ses opérations. Les réfugiés peuvent être gardés non seulement dans des postes de police et de centres de détention fermés, mais aussi

dans des lieux secrets, sans qu'ils n'aient la moindre possibilité de contact avec un avocat, le service d'asile, ou leurs proches. Par la suite ils sont embarqués de force sur des canots pneumatiques en direction de la Turquie.



[Le 4 mars à la frontière gréco-turque, quatre migrants ont été abattus en 4 minutes](#) BULENT KILIC/ AFP

Cette situation qui fut dénoncée par les ONG comme instaurant une nouvelle 'normalité', tout sauf normale, s'est dramatiquement aggravée avec la crise à la frontière terrestre fin février et début mars dernier^[25]. Non seulement la frontière fut hermétiquement fermée et des refoulements groupés effectués par la police anti-émeute et l'armée, mais, dans le cadre de la soi-disant défense de l'intégrité territoriale, il y a eu plusieurs cas où des balles réelles ont été tirées par les forces grecques contre les migrants, [faisant quatre morts](#) et plusieurs blessés^[26].

Cependant ces pratiques criminelles ne sont pas le seul fait des autorités grecques. Depuis le 13 mars dernier, des équipes d'Intervention Rapide à la Frontière de Frontex, les Rapid Border Intervention Teams (RABIT) ont été déployées [à la frontière gréco-turque d'Evros](#), afin d'assurer la 'protection' de la frontière européenne. Leur intervention qui aurait dû initialement durer deux mois, a été entretemps prolongée. Ces équipes participent-elles, et si oui dans quelle mesure, aux opérations de refoulement ? Il faudrait rappeler ici que, d'après plusieurs témoignages récoltés par le [Greek Council for Refugees](#), les équipes qui opéraient les refoulements en 2017 et 2018 illégaux étaient déjà mixtes, composées des agents grecs et des officiers étrangers parlant soit l'allemand soit l'anglais. Il n'y a aucune raison de penser que cette coopération en bonne entente en matière de refoulement, entre forces grecques et celles de Frontex ait cessé depuis, d'autant plus que début mars la Grèce fut désignée par les dirigeants européens pour assurer la protection de l'Europe, censément menacée par les migrants à sa frontière.

Plusieurs témoignages de réfugiés refoulés à la frontière d'Evros ainsi que des documents vidéo attestent l'existence d'un centre de détention secret destiné aux nouveaux arrivants ; celui-ci n'est répertorié nulle part et son fonctionnement ne respecte aucune procédure légale, concernant l'identification et l'enregistrement des arrivants. Ce centre, fonctionnant au noir, dont l'existence fut révélée par un article du 10 mars 2020 de [NYT](#), se situe à la proximité de la frontière gréco-turque, près du village grec Poros. Les malheureux qui y échouent, restent détenus dans cette zone de non-droit absolu^[27], car, non seulement leur existence n'est enregistrée nulle part mais le centre même n'apparaît sur aucun registre de camps et de centres de détention fermés. Au bout de quelques jours de détention dans des conditions inhumaines, les détenus dépouillés de leurs biens sont renvoyés de force vers la Turquie, tandis que plusieurs d'entre eux ont été auparavant battus par la police.

La situation est aussi alarmante en mer Egée, où les rapports dénonçant des refoulements maritimes violents mettant en danger la vie de réfugiés, ne cessent de se multiplier depuis le [début mars](#). D'après les témoignages il y aurait au moins deux modes opératoires que les garde-côtes grecs ont adoptés : enlever le moteur et le bidon de gasoil d'une embarcation surchargée et fragile, tout en la repoussant vers les eaux territoriales turques, et/ou créer des vagues, en passant en grande vitesse tout près du bateau, afin d'empêcher l'embarcation de s'approcher à la côte grecque (voir l'[incident du 4 juin](#) dernier, dénoncé par [Alarm Phone](#)). Cette dernière méthode de dissuasion ne connaît pas de limites ; des vidéos montrent des incidents violents où les garde-côtes n'hésitent pas à tirer des balles réelles dans l'eau à côté des embarcations de réfugiés ou même dans leurs directions ; il y a même des vidéos qui montrent les garde-côtes essayant de percer le canot pneumatique avec des perches.

Néanmoins, l'arsenal de garde-côtes grecs ne se limite pas à ces méthodes extrêmement dangereuses ; ils recourent à des procédés semblables à ceux employés en 2013 par l'Australie pour renvoyer les migrants arrivés sur son sol : ils obligent des demandeurs d'asile à embarquer sur des [life rafts](#) -des canots de survie qui se présentent comme des tentes gonflables flottant sur l'eau-, et ils les repoussent vers la Turquie, en les laissant dériver sans moteur ni gouvernail^[28].



Photographies prise par les garde-côtes turcs, publiée le 7 avril 2020 au quotidien grec [Efimerida tòn Syntaktôn](#)

Des incidents de ce type [ne cessent de se multiplier depuis le début mars](#). Victimes de ce type de refoulement qui mettent en danger la vie des passagers, peuvent être même des femmes enceintes, des enfants ou même des bébés -voir la [vidéo](#) glaçante tournée sur un tel life raft le 25 mai dernier et les [photographies](#) respectives de la garde côtière turque.



Quatre life rafts avec 72 réfugiés à bord, photographie de garde-côtes turcs 25 mai 2020



Les personnes renvoyées en Turquie par life rafts et secourues par les garde-côtes turcs le 25 mai 2020

Ce mode opératoire va beaucoup plus loin qu'un refoulement illégal, car il arrive assez souvent que les personnes concernées aient déjà débarqué sur le territoire grec, et dans ce cas ils avaient le droit de déposer une demande d'asile. Cela veut dire que les garde-côtes grecs ne se contentent pas de faire des refoulements maritimes qui violent le droit national et international ainsi que le principe de non-refoulement de la convention de Genève^[29]. Ioannis Stevis, responsable du média local Astraparis à Chios, avait déclaré au [Guardian](#) « En mer Egée nous pouvions voir se dérouler cette guerre non-déclarée. Nous pouvions apercevoir les embarcations qui ne pouvaient pas atteindre la Grèce, parce qu'elles en étaient empêchées. De push-backs étaient devenus un lot quotidien dans les îles. Ce que nous n'avions pas vu auparavant, c'était de voir les bateaux arriver et les gens disparaître ».

Cette pratique illégale va beaucoup plus loin, dans la mesure où les garde-côtes s'appliquent à renvoyer en Turquie ceux qui ont réussi à fouler le sol grec, sans qu'aucun protocole ni procédure légale ne soient respectés. Car, ces personnes embarquées sur les life rafts, ne sont pas à strictement parler refoulées - et déjà le refoulement est en soi illégal de tout point de vue-, mais déportées manu militari et en toute illégalité en Turquie, sans enregistrement ni identification préalable. C'est bien cette méthode qui explique comment des réfugiés dont l'arrivée sur les côtes de Samos et de Chios est attestée par des vidéos et des témoignages de riverains, se sont évaporés dans la nature, n'apparaissant sur aucun registre de la police ou des autorités portuaires^[30]. Malgré l'existence de documents photos et vidéos attestant l'arrivée des embarcations des jours où aucune arrivée n'a été enregistrée par les autorités, le ministre persiste et signe : pour lui il ne s'agirait que de la propagande turque reproduite par quelques esprits malveillants qui voudraient diffamer la Grèce. Néanmoins les photographies horodatées publiées sur [Astraparis](#), dans un article intitulé « les personnes que nous voyons sur la côte Monolia à Chios seraient-ils des extraterrestres, M. le Ministre ? », constituent un démenti flagrant du discours complotiste du Ministre.

Question cruciale: quelle est le rôle exact joué par Frontex dans ces refoulements? Est-ce que les quelques 600 officiers de Frontex qui opèrent en mer Egée dans le cadre de l'opération [Poséidon](#), y participent d'une façon ou d'une autre ? Ce qui est sûr est qu'il est quasi impossible qu'ils n'aient pas été de près ou de loin témoins des opérations de push-back. Le fait est confirmé par [un](#)

[article du Spiegel](#) sur un incident du 13 mai, un push-back de 27 réfugiés effectué par la garde côtière grecque laquelle, après avoir embarqué les réfugiés sur un canot de sauvetage, a remorqué celui-ci en haute mer. Or, l'embarcation de réfugiés a été initialement repéré près de Samos par les hommes du bateau allemand *Uckermark* faisant partie des forces de Frontex, qui l'ont ensuite signalé aux officiers grecs; le fait que cette embarcation ait par la suite disparu sans laisser de trace et qu'aucune arrivée de réfugiés n'ait été enregistrée à Samos ce jour-là, n'a pas inquiété outre-mesure les officiers allemands.

Nous savons par ailleurs, grâce à l'attitude remarquable d'un équipage danois, que les hommes de Frontex reçoivent l'ordre de ne pas porter secours aux réfugiés navigant sur des canots pneumatiques, mais de les repousser ; au cas où les réfugiés ont déjà été secourus et embarqués à bord d'un navire de Frontex, celui-ci reçoit l'ordre de les remettre sur des embarcations peu fiables et à peine navigables. C'est exactement ce qui est arrivé début mars à un patrouilleur danois participant à l'opération Poséidon, «l'équipage a reçu un appel radio du commandement de Poséidon leur ordonnant de remettre les [33 migrants qu'ils avaient secourus] dans leur canot et de les remorquer hors des eaux grecques »^[31], ordre, que le commandant du navire danois Jan Niegsch a refusé d'exécuter, estimant "que celui-ci n'était pas justifiable", la manœuvre demandée mettant en danger la vie des migrants. Or, il n'y aucune raison de penser que l'ordre reçu -et fort heureusement non exécuté grâce au courage du capitaine Niegsch et du chargé de l'unité danoise de Frontex, Jens Moller- soit un ordre exceptionnel que les autres patrouilleurs de Frontex n'ont jamais reçu. Les officiers danois ont d'ailleurs confirmé que les garde-côtes grecs reçoivent des ordres de repousser les bateaux qui arrivent de Turquie, et ils ont été témoins de plusieurs opérations de push-back. Mais si l'ordre de remettre les réfugiés en une embarcation non-navigable émanait du quartier général de l'opération [Poséidon](#), qui l'avait donc donné ^[32]? Des officiers grecs coordonnant l'opération, ou bien des officiers de Frontex ?

Remarquons que les prérogatives de Frontex ne se limitent pas à la surveillance et la 'protection' de la frontière européenne : dans une [interview que Fabrice Leggeri](#) avait donné en mars dernier à un quotidien grec, il a révélé que Frontex était en train d'envisager avec le gouvernement grec les modalités d'une action communes pour effectuer les retours forcés des migrants dits 'irréguliers' à leurs pays d'origine. « Je m'attends à ce que nous ayons bientôt un plan d'action en

commun. D'après mes contacts avec les officiers grecs, j'ai compris que la Grèce est sérieusement intéressée à augmenter le nombre de retours », avait-il déclaré.

Tout démontre qu'actuellement les sauvetages en mer sont devenus l'exception et les refoulements violents et dangereux la règle. «Depuis des années, Alarm Phone a documenté des opérations de renvois menées par des garde-côtes grecs. Mais ces pratiques ont considérablement augmenté ces dernières semaines et deviennent la norme en mer Égée», signale un membre d'Alarm Phone à [InfoMigrants](#). De sorte que nous pouvons affirmer que le dogme du gouvernement Mitsotakis consiste en une inversion complète du principe du non-refoulement : ne laisser passer personne en refoulant coûte que coûte. D'ailleurs, ce nouveau dogme a été revendiqué publiquement par le ministre de Migration et de l'Asile Mitarakis, qui s'est vanté à plusieurs reprises d'avoir réussi à créer une frontière maritime quasi-étanche. Les quatre volets de l'approche gouvernementale ont été résumés ainsi par le ministre: «protection des frontières, retours forcés, centres fermés pour les arrivants, et internationalisation des frontières »^[33]. Dans une [émission télévisée du 13 avril](#), le même ministre a déclaré que la frontière était bien gardée, de sorte qu'aujourd'hui, les flux sont quasi nuls, et il a ajouté que "l'armée et des unités spéciales, la marine nationale et les garde-côtes sont prêts à opérer pour empêcher les migrants en situation irrégulière d'entrer dans notre pays". Bref, des forces militaires sont appelées de se déployer sur le front de guerre maritime et terrestre contre les migrants. Voilà comment est appliqué le dogme de zéro flux dont se réclame le Ministre.



Le Conseil de l'Europe a publié une [déclaration](#) très percutante à ce sujet le 19 juin. Sous le titre [Il faut mettre fin aux refoulements et à la violence aux frontières contre les réfugiés](#), la commissaire aux droits de l'homme Dunja Mijatović met tous les états membres du Conseil de l'Europe devant leurs responsabilités, en premier lieu les états qui commettent de telles violations de droits des demandeurs d'asile. Loin de considérer que les refoulements et les

violences à la frontière de l'Europe sont le seul fait de quelques états dont la plupart sont situés à la frontière externe de l'UE, la commissaire attire l'attention sur la tolérance tacite de ces pratiques illégales, voire l'assistance à celles-ci de la part de la plupart d'autres états membres. Est responsable non seulement celui qui commet de telles violations des droits mais aussi celui qui les tolère voire les encourage.

Asile : “mission impossible” pour les nouveaux arrivants ?

Actuellement en Grèce plusieurs dizaines de milliers de demandes d'asile sont en attente de traitement. Pour donner la pleine mesure de la surcharge d'un service d'asile qui fonctionne actuellement à effectifs réduits, il faudrait savoir qu'il y a des demandeurs qui ont reçu une convocation pour un entretien en...2022 -voir le [témoignage d'un requérant](#) actuellement au camp de Vagiohori. En février dernier il y avait 126.000 demandes en attente d'être examinées en première et deuxième instance. Entretemps, par des procédures expéditives, 7.000 demandes ont été traitées en mars et 15 000 en avril, avec en moyenne 24 jours par demande pour leur traitement^[34]. Il devient évident qu'il s'agit de procédures expéditives et bâclées. En même temps le pourcentage de réponses négatives en première instance ne cesse d'augmenter; de 45 à 50% qu'il était jusqu'à juillet dernier, il s'est élevé à 66% en février^[35], et il a dû avoir encore augmenté entre temps.

Ce qui est encore plus inquiétant est l'ambition affichée du Ministre de la Migration de réaliser 11000 déportations d'ici la fin de l'année. A Lesbos, à la réouverture du service d'asile, le 18 mai dernier, 1.789 demandeurs ont reçu une réponse négative, dont au moins 1400 en première instance^[36]. Or, ces derniers n'ont eu que cinq jours ouvrables pour déposer un recours et, étant toujours confinés dans l'enceinte de Moria, ils ont été dans l'impossibilité d'avoir accès à une aide judiciaire. Ceux d'entre eux qui ont osé se déplacer à Mytilène, chef-lieu de Lesbos, pour y chercher de l'aide auprès du Legal Center of Lesbos ont écopé des amendes de 150€ pour violation de restrictions de mouvement^[37] !

Jusqu'à la nouvelle loi votée il y a six semaines au Parlement Hellénique, la procédure d'asile était un véritable parcours du combattant pour les requérants : un parcours plein d'embûches et de pièges, entaché par plusieurs clauses qui

violent les lois communautaires et nationales ainsi que les conventions internationales. L'ancienne loi, entrée en vigueur seulement en janvier 2020, introduisait des restrictions de droits et un raccourcissement de délais en vue de procédures encore plus expéditives que celles dites 'fast-track' appliquées dans les îles (voir ci-dessous). Avant la toute nouvelle loi adoptée le 8 mai dernier, Gisti constatait déjà des atteintes au droit national et communautaire, concernant «en particulier le droit d'asile, les droits spécifiques qui doivent être reconnus aux personnes mineures et aux autres personnes vulnérables, et le droit à une assistance juridique ainsi qu'à une procédure de recours effectif »^[38]. Avec la nouvelle mouture de la loi du 8 mai, les restrictions et la réduction de délais est telle que par ex. la procédure de recours devient vraiment une mission impossible pour les demandeurs déboutés, même pour les plus avertis et les mieux renseignés parmi eux. Les délais pour déposer une demande de recours se réduisent en peau de chagrin, alors que l'aide juridique au demandeur, de même que l'interprétariat en une langue que celui-ci maîtrise ne sont plus assurés, laissant ainsi le demandeur seul face à des démarches complexes qui doivent être faites dans une langue autre que la sienne^[39]. De même l'entretien personnel du requérant, pierre angulaire de la procédure d'asile, peut être omis, si le service ne trouve pas d'interprète qui parle sa langue et si le demandeur vit loin du siège de la commission de recours, par ex. dans un hot-spot dans les îles ou loin de l'Attique. Le 13 mai, le ministre Mitarakis avait déclaré que 11.000 demandes ont été rejetées pendant les mois de mars et avril, et que ceux demandeurs déboutés « doivent repartir »^[40], laissant entendre que des renvois massifs vers la Turquie pourraient avoir lieu, perspective plus qu'improbable, étant donné la détérioration grandissante de rapport entre les deux pays. Ces demandeurs déboutés ont été sommés de déposer un recours dans l'espace de 5 jours ouvrables après notification, sans assistance juridique et sous un régime de restrictions de mouvements très contraignant.

En vertu de la nouvelle loi, les personnes déboutées peuvent être automatiquement placées en détention, la détention devenant ainsi la règle et non plus l'exception comme le stipule le droit européen. Ceci est encore plus vrai pour les îles. Qui plus est, selon le droit international et communautaire, la mesure de détention ne devrait être appliquée qu'en dernier ressort et seulement s'il y a une perspective dans un laps de temps raisonnable d'effectuer le renvoi forcé de l'intéressé. Or, aujourd'hui et depuis quatre mois, il n'y a

aucune perspective de cet ordre. Car les chances d'une réadmission en Turquie ou d'une expulsion vers le pays d'origine sont pratiquement inexistantes, pendant la période actuelle. Si on tient compte que plusieurs dizaines de milliers de demandes restent en attente d'être traitées et que le pourcentage de rejet ne cesse d'augmenter, on voit avec effroi s'esquisser la perspective d'un maintien en détention de dizaines de milliers de personnes pour un laps de temps indéfini. La Grèce compte-t-elle créer de centres de détention pour des dizaines de milliers de personnes, qui s'apparenteraient par plusieurs traits à des véritables camps de concentration ? Le fera-t-elle avec le financement de l'UE?

Nous savons que le rôle de [EASO](#), dont la présence en Grèce s'est significativement accrue récemment,^[41] est crucial dans ces procédures d'asile : c'est cet organisme européen qui mène le pré-enregistrement de la demande d'asile et qui se prononce sur sa recevabilité ou pas. Jusqu'à maintenant il intervenait uniquement dans les îles dans le cadre de la procédure dite accélérée. Car, depuis la Déclaration de mars 2016, dans les îles est appliquée une procédure d'asile spécifique, dite procédure fast-track à la frontière ([fast-track border procedure](#)). Il s'agit d'une procédure « accélérée », qui s'applique dans le cadre de la « restriction géographique » spécifique aux hotspots»,^[42] en application de l'accord UE-Turquie de mars 2016. Dans le cadre de cette procédure accélérée, c'est bien l'EASO qui se charge de faire le premier 'tri' entre les demandeurs en enregistrant la demande et en effectuant un premier entretien. La procédure 'fast-track' aurait dû rester une mesure exceptionnelle de courte durée pour faire face à des arrivées massives. Or, elle est toujours en vigueur quatre ans après son instauration, tandis qu'initialement sa validité n'aurait pas dû dépasser neuf mois - six mois suivis d'une prolongation possible de trois mois. Depuis, de prolongation en prolongation cette mesure d'exception s'est installée dans la permanence.

La procédure accélérée qui, au détriment du respect des droits des réfugiés, aurait pu aboutir à un raccourcissement significatif de délais d'attente très longs, n'a même pas réussi à obtenir ce résultat : une partie des réfugiés arrivés à Samos en août 2019, avaient reçu une notification de rendez-vous pour l'entretien d'asile (et d'admissibilité) pour 2021 voire 2022^[43] ! Mais si les procédures fast-track ne raccourcissent pas les délais d'attente, elles raccourcissent drastiquement et notamment à une seule journée le temps que dispose un requérant pour qu'il se prépare et consulte si besoin un conseiller juridique qui

pourrait l'assister durant la procédure^[44]. Dans le cas d'un rejet de la demande en première instance, le demandeur débouté ne dispose que de cinq jours après la notification de la décision négative pour déposer un recours en deuxième instance. Bref, le raccourcissement très important de délais introduits par la procédure accélérée n'affectait jusqu'à maintenant que les réfugiés qui sont dans l'impossibilité d'exercer pleinement leurs droits, et non pas le service qui pouvait imposer un temps interminable d'attente entre les différentes étapes de la procédure.

Cependant l'implication d'EASO dépasse et de loin le pré-enregistrement, car ce sont bien ses fonctionnaires qui, suite à un entretien de l'intéressé, dit « interview d'admission », établissent le dossier qui sera transmis aux autorités grecques pour examen^[45]. Or, nous savons par la plainte déposée contre l'EASO par les avocats de l'ONG European Center for Constitutional and Human Rights ([ECCHR](#)), en 2017, que les agents d'EASO ne consacraient à l'interrogatoire du requérant que 15 minutes en moyenne,^[46] et ceci bien avant que ne monte en flèche la pression exercée par le gouvernement actuel pour accélérer encore plus les procédures. La même plainte dénonçait également le fait que la qualité de l'interprétation n'était point assurée, dans la mesure où, au lieu d'employer des interprètes professionnels, cet organisme européen faisait souvent recours à des réfugiés, pour faire des économies. A vrai dire, l'EASO, après avoir réalisé un entretien, rédige «un avis («remarques conclusives») et recommande une décision à destination des services grecs de l'asile, qui vont statuer sur la demande, sans avoir jamais rencontré» les requérants^[47]. Mais, même si en théorie la décision revient de plein droit au Service d'Asile grec, en pratique «une large majorité des recommandations transmises par EASO aux services grecs de l'asile est adoptée par ces derniers »^[48]. Or, depuis 2018 les compétences d'EASO ont été étendues à tout le territoire grec, ce qui veut dire que les officiers grecs de cet organisme européen ont le droit d'intervenir même dans le cadre de la procédure régulière d'asile et non plus seulement dans celui de la procédure accélérée. Désormais, avec le quadruplication des effectifs en Grèce continentale prévue pour 2020, et le dédoublement de ceux opérant dans les îles, l'avis 'consultatif' de l'EASO va peser encore plus sur les décisions finales. De sorte qu'on pourrait dire, que le constat que faisait [Gisti](#), bien avant l'extension du domaine d'intervention d'EASO, est encore plus vrai aujourd'hui : l'UE, à travers ses agences, exerce

« une forme de contrôle et d'ingérence dans la politique grecque en matière d'asile ». Si avant 2017, l'entretien et la constitution du dossier sur la base duquel le service grec d'asile se prononce étaient faits de façon si bâclée, que va-t-il se passer maintenant avec l'énorme pression des autorités pour des procédures fast-track encore plus expéditives, qui ne respectent nullement les droits des requérants? Enfin, une fois la nouvelle loi mise en vigueur, les fonctionnaires européens vont-ils rédiger leurs « remarques conclusives » en fonction de celle-ci ou bien en respectant la législation européenne ? Car la première comporte des clauses qui ne respectent point la deuxième.

La suspension provisoire de la procédure d'asile et ses effets à long terme

Début mars, afin de dissuader les migrants qui se rassemblaient à la frontière gréco-turque d'Evros, le gouvernement grec a décidé de suspendre provisoirement la procédure d'asile pendant la durée d'un mois^[49]. L'acte législatif respectif stipule qu'à partir du 1 mars et jusqu'au 30 du même mois, ceux qui traversent la frontière n'auront plus le droit de déposer une demande d'asile. Sans procédure d'identification et d'enregistrement préalable ils seront automatiquement maintenus en détention jusqu'à leur expulsion ou leur réadmission en Turquie. Après une cohorte de protestations de la part du Haut-Commissariat, des ONG, et même d'Ylva Johansson, commissaire aux affaires internes de l'UE, la procédure d'asile suspendue a été rétablie début avril et ceux qui sont arrivés pendant la durée de sa suspension ont rétroactivement obtenu le droit de demander la protection internationale. « Le décret a cessé de produire des effets juridiques à la fin du mois de mars 2020. Cependant, il a eu des effets très néfastes sur un nombre important de personnes ayant besoin de protection. Selon les statistiques du HCR, 2 927 personnes sont entrées en Grèce par voie terrestre et maritime au cours du mois de mars^[50]. Ces personnes automatiquement placées en détention dans des conditions horribles, continuent à séjourner dans des établissements fermés ou semi-fermés. Bien qu'elles aient finalement été autorisées à exprimer leur intention de déposer une demande d'asile auprès du service d'asile, elles sont de fait privées de toute aide judiciaire effective. La plus grande partie de leurs demandes d'asile n'a cependant pas encore été enregistrée. Le préjudice causé par les conditions de détention inhumaines est aggravé par les risques sanitaires graves, voire mortels, découlant de l'apparition de la pandémie COVID-19, qui n'ont malheureusement pas conduit

à un réexamen de la politique de détention en Grèce».^[51]

En effet, les arrivants du mois de mars ont été jusqu'à il y a peu traités comme des criminels enfreignant la loi et menaçant l'intégrité du territoire grec ; ils ont été dans un premier temps mis en quarantaine dans des conditions inconcevables, gardés par la police en zones circonscrites, sans un abri ni la moindre infrastructure sanitaire. Après une période de quarantaine qui la plupart du temps durait plus longtemps que les deux semaines réglementaires, ceux qui sont arrivés pendant la suspension de la procédure, étaient transférés, en vue d'une réadmission en Turquie, à Malakassa en Attique, où un nouveau camp fermé, dit 'le camp de tentes', fut créé à proximité de de l'ancien camp avec les conteneurs.



Photo du camp fermé pour migrants et réfugiés à l'endroit Klidi, à Serres (Nord de la Grèce)

700 d'entre eux ont été transférés au camp fermé de Klidi, à Serres, au nord de la Grèce, construit sur un terrain inondable au milieu de nulle part. Ces deux camps fermés présentent des affinités troublantes avec des camps de concentration. Les conditions de vie inhumaines au sein de ces camps s'aggravaient encore plus par le risque de contamination accru du fait de la très grande promiscuité et des conditions sanitaires effrayantes (coupures d'eau sporadiques à Malakassa, manque de produits d'hygiène, et approvisionnement en eau courante seulement deux heures par jour à Klidi)^[52]. Or, après le rétablissement de la procédure d'asile, les 2.927 personnes arrivées en mars, ont obtenu-au moins en théorie- le droit de déposer une demande, mais n'ont toujours ni l'assistance juridique nécessaire, ni interprètes, ni accès effectif au service d'asile. Celui-ci a rouvert depuis le 18 mars, mais fonctionne toujours à effectif réduit, et est submergé par les demandes de renouvellement des cartes. Actuellement les réfugiés placés en détention sont toujours retenus dans les même camps qui sont devenus des camps

semi-fermés sans pour autant que les conditions de vie dégradantes et dangereuses pour la santé des résidents aient vraiment changé. Ceci est d'autant plus vrai que le confinement de réfugiés et de demandeurs d'asile a été prolongé jusqu'au 5 juillet, ce qui ne leur permet de circuler que seulement avec une autorisation de la police, tandis que la population grecque est déjà tout à fait libre de ses mouvements. Dans ces conditions, il est pratiquement impossible d'accomplir des démarches nécessaires pour le dépôt d'une demande bien documentée.

[Refugee Support Aegean](#) a raison de souligner que «les répercussions d'une violation aussi flagrante des principes fondamentaux du droit des réfugiés et des droits de l'homme ne disparaissent pas avec la fin de validité du décret, les demandeurs d'asile concernés restant en détention arbitraire dans des conditions qui ne sont aucunement adaptées pour garantir leur vie et leur dignité. Le décret de suspension crée un précédent dangereux pour la crédibilité du droit international et l'intégrité des procédures d'asile en Grèce et au-delà ».

Cependant, nous ne pouvons pas savoir jusqu'où pourrait aller cette escalade d'horreurs. Aussi inimaginable que cela puisse paraître, il y a pire, même par rapport au camp fermé de Klidi à Serres, que Maria Malagardis, journaliste à Libération, avait à juste titre désigné comme '[un camp quasi-militaire](#)'. Car les malheureux arrêtés à Evros fin février et début mars, ont été jugés en procédure de flagrant délit, et condamnés pour l'exemple à des peines de prison de **quatre ans ferme** et des amendes de 10.000 euros -comme quoi, les autorités grecques peuvent revendiquer le record en matière de peine pour entrée irrégulière, car même la Hongrie de Orban, ne condamne les migrants qui ont osé traverser ses frontières qu'à trois ans de prison. Au moins une cinquantaine de personnes ont été condamnées ainsi pour « entrée irrégulière dans le territoire grec dans le cadre d'une menace asymétrique portant sur l'intégrité du pays », et ont été immédiatement incarcérées. Et il est fort à parier qu'aujourd'hui, ces personnes restent toujours en prison, sans que le rétablissement de la procédure ait changé quoi que ce soit à leur sort.

Eriger l'exception en règle

Qui plus est la suspension provisoire de la procédure laisse derrière elle des marques non seulement aux personnes ayant vécu sous la menace de déportation imminente, et qui continuent à vivre dans des conditions indignes, mais opère

aussi une brèche dans la validité universelle du droit international et de la Convention de Genève, en créant un précédent dangereux. Or, c'est justement ce précédent que M. Mitarakis veut ériger en règle européenne en proposant l'introduction d'une clause de force majeure dans la législation européenne de l'asile^[53] : dans le débat pour la création d'un système européen commun pour l'asile, le Ministre grec de la politique migratoire a plaidé pour l'intégration de la notion de force majeure dans l'acquis européen : celle-ci permettrait de contourner la législation sur l'asile dans des cas où la sécurité territoriale ou sanitaire d'un pays serait menacée, sans que la violation des droits de requérants expose le pays responsable à des poursuites. Pour convaincre ses interlocuteurs, il a justement évoqué le cas de la suspension par le gouvernement de la procédure pendant un mois, qu'il compte ériger en paradigme pour la législation communautaire. Cette demande fut réitérée le 5 juin dernier, par une lettre envoyée par le vice-ministre des Migrations et de l'Asile, Giorgos Koumoutsakos, au vice-président Margaritis Schinas et au commissaire aux affaires intérieures, Ylva Johansson. Il s'agit de la dite [« Initiative visant à inclure une clause d'état d'urgence dans le Pacte européen pour les migrations et l'asile »](#), une initiative cosignée par Chypre et la Bulgarie. Par cette lettre, les trois pays demandent l'inclusion au Pacte européen d'une clause qui « devrait prévoir la possibilité d'activer les mécanismes d'exception pour prévenir et répondre à des situations d'urgence, ainsi que des déviations [sous-entendu des dérogations au droit européen] dans les modes d'action si nécessaire».^[54] Nous le voyons, la Grèce souhaite, non seulement poursuivre sa politique de «surveillance agressive» des frontières et de violation des droits de migrants, mais veut aussi ériger ces pratiques de tout point de vue illégales en règle d'action européenne. Il nous faudrait donc prendre la mesure de ce que laisse derrière elle la fracture dans l'universalité de droit d'asile opérée par la suspension provisoire de la procédure. Même si celle-ci a été bon an mal an rétablie, les effets de ce geste inédit restent toujours d'actualité. L'état d'exception est en train de devenir permanent.

Une rhétorique de la haine

Le discours officiel a changé de fond en comble depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement Mitsotakis. Des termes, comme « clandestins » ont fait un retour en force, accompagnés d'une véritable stratégie de stigmatisation visant à persuader la population que les arrivants ne sont point des réfugiés mais des immigrants économiques censés profiter du laxisme du gouvernement précédent

pour envahir le pays et l'islamiser. Cette rhétorique haineuse qui promeut l'image des hordes d'étrangers envahisseurs menaçant la nation et ses traditions, ne cesse d'enfler malgré le fait qu'elle soit démentie d'une façon flagrante par les faits : les arrivants, dans leur grande majorité, ne veulent pas rester en Grèce mais juste passer par celle-ci pour aller ailleurs en Europe, là où ils ont des attaches familiales, communautaires etc. Ce discours xénophobe aux relents racistes dont le paroxysme a été atteint avec la mise en avant de l'épouvantail du 'clandestin' porteur du virus venant contaminer et décimer la nation, a été employé d'une façon délibérée afin de justifier la politique dite de la « surveillance agressive » des frontières grecques. Il sert également à légitimer la transformation programmée des actuels CIR (RIC en anglais) en centres fermés 'contrôlés', où les demandeurs n'auront qu'un droit de sortie restreint et contrôlé par la police. Le ministre Mitarakis a déjà annoncé la transformation du nouveau camp de Malakasa, où étaient détenus ceux qui sont arrivés pendant la durée de la suspension d'asile, un camp qui était censé s'ouvrir après la fin de validité du décret, en camp fermé 'contrôlé' où toute entrée et sortie seraient gérées par la police^[55].

Révéléateur des intentions du gouvernement grec, est le projet du Ministre de la politique migratoire d'étendre les compétences du Service d'Asile bien au-delà de la protection internationale, et notamment aux ...expulsions ! D'après le quotidien grec [Ephimérida tôn Syntaktôn](#), le ministre serait en train de prospecter pour la création de trois nouvelles sections au sein du Service d'Asile : Coordination de retours forcés depuis le continent et retours volontaires, Coordination des retours depuis les îles, Appels et exclusions. Bref, le Service d'Asile grec qui a déjà perdu son autonomie, depuis qu'il a été attaché au Secrétariat général de la politique de l'Immigration du Ministère, risque de devenir - et cela serait une première mondiale- un service d'asile et d'expulsions. Voilà comment se met en œuvre la consolidation du rôle de la Grèce en tant que « bouclier de l'Europe », comme l'avait désigné début mars Ursula von der Leyden. Voilà ce qu'est en train d'ériger l'Europe qui soutient et finance la Grèce face à des personnes persécutées fuyant de guerres et de conflits armés : un mur fait de barbelés, de patrouilles armées jusqu'aux dents et d'une flotte de navires militaires. Quant à ceux qui arrivent à passer malgré tout, ils seront condamnés à rester dans les camps de la honte.

Que faire ?

Certaines analyses convoquent la position géopolitique de la Grèce et le rapport de forces dans l'UE, afin de présenter cette situation intolérable comme une fatalité dont on ne saurait vraiment échapper. Mais face à l'ignominie, dire qu'il n'y aurait rien ou presque à faire, serait une excuse inacceptable. Car, même dans le cadre actuel, des solutions il y en a et elles sont à portée de main. La déclaration commune UE-Turquie mise en application le 20 mars 2016, n'est plus respectée par les différentes parties. Déjà avant février 2020, l'accord ne fut jamais appliqué à la lettre, autant par les Européens qui n'ont pas fait les relocalisations promises ni respecté leurs engagements concernant la procédure d'intégration de la Turquie en UE, que par la Turquie qui, au lieu d'employer les 6 milliards qu'elle a reçus pour améliorer les conditions de vie des réfugiés sur son sol, s'est servi de cet argent pour construire un mur de 750 km dans sa frontière avec la Syrie, afin d'empêcher les réfugiés de passer. Cependant ce sont les récents développements de mars 2020 et notamment l'afflux organisé par les autorités turques de réfugiés à la frontière d'Evros qui ont sonné le glas de l'accord du 18 mars 2016. Dans la mesure où cet accord est devenu caduc, avec [l'ouverture de frontières](#) de la Turquie le 28 février dernier, il n'y plus aucune obligation officielle du gouvernement grec de continuer à imposer le confinement géographique dans les îles des demandeurs d'asile. Leur transfert sécurisé vers la péninsule pourrait s'effectuer à court terme vers des structures hôtelières de taille moyenne dont plusieurs vont rester fermées cet été. L'appel international [Évacuez immédiatement les centres d'accueil - louez des logements touristiques vides et des maisons pour les réfugiés et les migrants !](#) qui a déjà récolté 11.500 signatures, détaille un tel projet. Ajoutons, que sa réalisation pourrait profiter aussi à la société locale, car elle créerait des postes de travail en boostant ainsi l'économie de régions qui souvent ne dépendent que du tourisme pour vivre.

A court et à moyen terme, il faudrait qu'enfin les pays européens honorent leurs engagements concernant les relocalisations et se mettent à faciliter au lieu d'entraver le regroupement familial. Quelques timides transferts de mineurs ont été déjà faits vers l'Allemagne et le Luxembourg, mais le nombre d'enfants concernés est si petit que nous pouvons nous demander s'il ne s'agirait pas plutôt d'une tentative de se racheter une conscience à peu de frais. Car, sans un plan large et équitable de relocalisations, le transfert massif de requérants en Grèce continentale, risque de déplacer le problème des îles vers la péninsule, sans améliorer significativement les conditions de vie de réfugiés.



Le camp de refugies Nea Kavala, en Grèce. Photo: Imago/Christian Mang

Si les requérants qui ont déjà derrière eux l'expérience traumatisante de Moria et de Vathy, sont transférés à un endroit aussi désolé et isolé de tout que le camp de [Nea Kavala](#) (au nord de la Grèce) qui a été décrit comme un [Enfer au Nord de la Grèce](#), nous ne faisons que déplacer géographiquement le problème. Toute la question est de savoir dans quelles conditions les requérants seront invités à vivre et dans quelles conditions les réfugiés seront transférés.

Les solutions déjà mentionnées sont réalisables dans l'immédiat ; leur réalisation ne se heurte qu'au fait qu'elles impliquent une politique courageuse à contrepied de la militarisation actuelle des frontières. C'est bien la volonté politique qui manque cruellement dans la mise en œuvre d'un plan d'urgence pour l'évacuation des hot-spots dans les îles. L'Europe-Forteresse ne saurait se montrer accueillante. Tant du côté grec que du côté européen la nécessité de créer des conditions dignes pour l'accueil de réfugiés n'entre nullement en ligne de compte.

Car, même le financement d'un tel projet est déjà disponible. Début mars l'UE s'est engagé de donner à la Grèce 700 millions pour qu'elle gère la crise de réfugiés, dont 350 millions sont immédiatement disponibles. Or, comme l'a révélé Ylva Johansson pendant [son intervention au comité LIBE du 2 avril](#) dernier, les 350 millions déjà libérés doivent principalement servir pour assurer la continuation et l'élargissement du programme d'hébergement dans le continent et le fonctionnement des structures d'accueil continentales, tandis que 35 millions sont destinés à assurer le transfert des plus vulnérables dans des logements provisoires en chambres d'hôtel. Néanmoins la plus grande somme (220 millions) des 350 millions restant est destinée à financer de nouveaux centres de réception et d'identification dans les îles (les dits 'multi-purpose centers') qui vont fonctionner comme des centres semi-fermés où toute sortie sera règlementée par la police. Les 130 millions restant seront consacrés à financer le renforcement

des contrôles - et des refoulements - à la frontière terrestres et maritime, avec augmentation des effectifs et équipement de la garde côtière, de Frontex, et des forces qui assurent l'étanchéité des frontières terrestres. Il aurait suffi de réorienter la somme destinée à financer la construction des centres semi-fermés dans les îles, et de la consacrer au transfert sécurisé au continent pour que l'installation des requérants et des réfugiés en hôtels et appartements devienne possible.

Mais que faire pour stopper la multiplication exponentielle des refoulements à la frontière ? Si Frontex, comme Fabrice Leggeri le prétend, n'a aucune implication dans les opérations de refoulement, si ses agents n'y participent pas de près ou de loin, alors ces officiers doivent immédiatement exercer leur droit de retrait chaque fois qu'ils sont témoins d'un tel incident ; ils pouvaient même recevoir la directive de ne refuser d'appliquer tout ordre de refoulement, comme l'avait fait début mars le capitaine danois Jan Niegsch. Dans la mesure où non seulement les témoignages mais aussi des documents vidéo et des audio attestent l'existence de ces pratiques en tous points illégales, les instances européennes doivent mettre une condition sine qua non à la poursuite du financement de la Grèce pour l'accueil de migrants : la cessation immédiate de ces types de pratiques et l'ouverture sans délai d'une enquête indépendante sur les faits dénoncés. Si l'Europe ne le fait pas -il est fort à parier qu'elle n'en fera rien-, elle se rend entièrement responsable de ce qui se passe à nos frontières.

Car, on le voit, l'UE persiste dans la politique de la restriction géographique qui oblige réfugiés et migrants à rester sur les îles pour y attendre la réponse définitive à leur demande, tandis qu'elle cautionne et finance la pratique illégale des refoulements violents à la frontière. Les intentions d'Ylva Johansson ont beau être sincères : une politique qui érige la Grèce en 'bouclier de l'Europe', ne saurait accueillir, mais au contraire repousser les arrivants, même au risque de leur vie.

Quant au gouvernement grec, force est de constater que sa politique migratoire du va dans le sens opposé d'un large projet d'hébergement dans des structures touristiques hors emploi actuellement. Révélatrice des intentions du gouvernement actuel est la décision du ministre Mitarakis de [fermer 55 à 60 structures hôtelières d'accueil](#) parmi les 92 existantes d'ici fin 2020. Il s'agit de structures fonctionnant dans le continent qui offrent un niveau de vie largement supérieur à celui des camps. Or, le ministre invoque un argument économique qui

ne tient pas la route un seul instant, pour justifier cette décision : pour lui, les structures hôtelières seraient trop coûteuses. Mais ce type de structure n'est pas financé par l'Etat grec mais par l'IOM, ou par l'UE, ou encore par d'autres organismes internationaux. La fermeture imminente des hôtels comme centres d'accueil a une visée autre qu'économique: il faudrait retrancher complètement les requérants et les réfugiés de la société grecque, en les obligeant à vivre dans des camps semi-fermés où les sorties seront limitées et contrôlées. Cette politique d'enfermement vise à faire sentir tant aux réfugiés qu'à la population locale que ceux-ci sont et doivent rester un corps étranger à la société grecque; à cette fin il vaut mieux les exclure et les garder hors de vue.

Qui plus est la fermeture de deux tiers de structures hôtelières actuelles ne pourra qu'aggraver encore plus le manque de places en Grèce continentale, rendant ainsi quasiment impossible la décongestion des îles. Sauf si on raisonne comme le Ministre : le seul moyen pour créer des places est de chasser les uns - en l'occurrence des familles de réfugiés reconnus- pour loger provisoirement les autres. La preuve, les mesures récentes de restrictions drastiques des droits aux allocations et à l'hébergement des réfugiés, reconnus comme tels, par le service de l'asile. Ceux-ci n'ont le droit de séjourner aux appartements loués par l'UNHCR dans le cadre du programme [ESTIA](#), et aux structures d'accueil que pendant un mois (et non pas comme auparavant six) après l'obtention de leur titre, et ils ne recevront plus que pendant cette période très courte les aides alloués aux réfugiés qui leur permettraient de survivre pendant leur période d'adaptation, d'apprentissage de la langue, de formation etc. Depuis la fin du mois de mai, les autorités ont entrepris de mettre dans la rue 11.237 personnes, dont la grande majorité de réfugiés reconnus, afin de libérer des places pour la supposée imminente décongestion des îles. Au moins 10.000 autres connaîtront le même sort en juillet, car en ce moment le délai de grâce d'un mois aura expiré pour eux aussi. Ce qui veut dire que le gouvernement grec non seulement impose des conditions de vie inhumaines et de confinements prolongés aux résidents de hot-spots et aux détenus en PROKEKA (les CRA grecs), mais a entrepris à réduire les familles de réfugiés ayant obtenu la protection internationale en sans-abri, errant sans toit ni ressources dans les villes.

La dissuasion par l'horreur

De tout ce qui précède, nous pouvons aisément déduire que la stratégie du gouvernement grec, une stratégie soutenue par les instances européennes et mise

en application en partie par des moyens que celles-ci mettent à la disposition de celui-là, consiste à rendre la vie invivable aux réfugiés et aux demandeurs d'asile vivant dans le pays. Qui plus est, dans le cadre de cette politique, la dérogation systématique aux règles du droit et notamment au principe de non-refoulement, instauré par la Convention de Genève est érigée en principe régulateur de la sécurisation des frontières. Le maintien de camps comme Moria à Lesbos et Vathy à Samos témoignent de la volonté de créer des lieux terrifiants d'une telle notoriété sinistre que l'évocation même de leurs noms puisse avoir un effet de dissuasion sur les candidats à l'exil. On ne saurait expliquer autrement la persistance de la restriction géographique de séjour dans les îles de dizaines de milliers de requérants dans des conditions abjectes.

Nous savons que l'Europe déploie depuis plusieurs années en Méditerranée centrale la politique de [dissuasion par la noyade](#), une stratégie qui a atteint son summum avec la criminalisation des ONG qui essaient de sauver les passagers en péril ; l'autre face de cette stratégie de la terreur se déploie à ma frontière sud-est, où l'Europe met en œuvre une autre forme de dissuasion, celle effectuée par l'horreur des hot-spots. Aux [crimes contre l'humanité](#) qui se perpétuent en toute impunité en Méditerranée centrale, entre la Libye et l'Europe, s'ajoutent d'autres crimes commis à la frontière grecque^[56]. Car il s'agit bien de crimes : poursuivre des personnes fuyant les guerres et les conflits armés par des opérations de refoulement particulièrement violentes qui mettent en danger leurs vies est un crime. Obliger des personnes dont la plus grande majorité est vulnérable à vivre dans des conditions si indignes et dégradantes en les privant de leurs droits, est un acte criminel. Ceux qui subissent de tels traitements n'en sortent pas indemnes : leur santé physique et mentale en est marquée. Il est impossible de méconnaître qu'un séjour - et qui plus est un séjour prolongé- dans de telles conditions est une expérience traumatisante en soi, même pour des personnes bien portantes, et à plus forte raison pour celles et ceux qui ont déjà subi des traumatismes divers : violences, persécutions, tortures, viols, naufrages, pour ne pas mentionner les traumatismes causés par des guerres et de conflits armés.

Gisti, dans son [rapport récent](#) sur le hotspot de Samos, soulignait que loin « d'être des centres d'accueil et de prise en charge des personnes en fonction de leurs besoins, les hotspots grecs, à l'image de celui de Samos, sont en réalité des camps de détention, soustraits au regard de la société civile, qui pourraient n'avoir pour finalité que de dissuader et faire peur ». Dans son [rapport](#) de l'année

dernière, le Conseil Danois pour les réfugiés (Danish Refugee Council) ne disait pas autre chose: « le système des hot spots est une forme de dissuasion »^[57]. Que celle-ci se traduise par des conditions de vie inhumaines où des personnes vulnérables sont réduites à vivre comme des bêtes^[58], peu importe, pourvu que cette horreur fonctionne comme un repoussoir. Néanmoins, aussi effrayant que puisse être l'épouvantail des hot-spots, il n'est pas sûr qu'il puisse vraiment remplir sa fonction de stopper les 'flux'. Car les personnes qui prennent le risque d'une traversée si périlleuse ne le font pas de gaité de cœur, mais parce qu'ils n'ont pas d'autre issue, s'ils veulent préserver leur vie menacée par la guerre, les attentats et la faim tout en construisant un projet d'avenir.

Quoi qu'il en soit, nous aurions tort de croire que tout cela n'est qu'une affaire grecque qui ne nous atteint pas toutes et tous, en tout cas pas dans l'immédiat. Car, la stratégie de «surveillance agressive» des frontières, de dissuasion par l'imposition de conditions de vie inhumaines et de dérogation au droit d'asile pour des raisons de « force majeure », est non seulement financée par l'UE, mais aussi proposée comme un nouveau modèle de politique migratoire pour le cadre européen commun de l'asile en cours d'élaboration. La preuve, la récente [«Initiative visant à inclure une clause d'état d'urgence dans le Pacte européen pour les migrations et l'asile](#) » lancée par la Grèce, la Bulgarie et Chypre.

Il devient clair, je crois, que la stratégie du gouvernement grec s'inscrit dans le cadre d'une véritable guerre aux migrants que l'UE non seulement cautionne mais soutient activement, en octroyant les moyens financiers et les effectifs nécessaires à sa réalisation. Car, les appels répétés, par ailleurs tout à fait justifiés et nécessaires, de la commissaire Ylva Johansson^[59] et de la commissaire au Conseil de l'Europe Dunja Mijatović^[60] de respecter les droits des demandeurs d'asile et de migrants, ne servent finalement que comme moyen de se racheter une conscience, devant le fait que cette guerre menée contre les migrants à nos frontières est rendue possible par la présence entre autres des unités RABIT à Evros et des patrouilleurs et des avions de Frontex et de l'OTAN en mer Egée. La question à laquelle tout citoyen européen serait appelé en son âme et conscience à répondre, est la suivante : sommes-nous disposés à tolérer une telle politique qui instaure **un état d'exception permanent** pour les réfugiés ? Car, comment désigner autrement cette 'situation de non-droit absolu'^[61] dans laquelle la Grèce sous la pression et avec l'aide active de l'Europe

maintient les demandeurs d'asile ? Sommes-nous disposés à la financer par nos impôts ?

Car le choix de traiter une partie de la population comme des miasmes à repousser coûte que coûte ou à exclure et enfermer, «ne saurait laisser intacte notre société tout entière. Ce n'est pas une question d'humanisme, c'est une question qui touche aux fondements de notre vivre-ensemble : dans quel type de société voulons-nous vivre ? Dans une société qui non seulement laisse mourir mais qui fait mourir ceux et celles qui sont les plus vulnérables ? Serions-nous à l'abri dans un monde transformé en une énorme colonie pénitentiaire, même si le rôle qui nous y est réservé serait celui, relativement privilégié, de geôliers ? [62]» La commissaire aux droits de l'homme au Conseil de l'Europe, avait à juste titre souligné que les «refoulements et la violence aux frontières enfreignent les droits des réfugiés et des migrants comme ceux des citoyens des États européens. Lorsque la police ou d'autres forces de l'ordre peuvent agir impunément de façon illégale et violente, leur devoir de rendre des comptes est érodé et la protection des citoyens est compromise. L'impunité d'actes illégaux commis par la police est une négation du principe d'égalité en droit et en dignité de **tous les citoyens...** »^[63]. A n'importe quel moment, nous pourrions nous aussi nous trouver du mauvais côté de la barrière.

Il serait plus que temps de nous lever pour dire haut et fort :

Pas en notre nom ! Not in our name !

Je tiens à remercier vivement Thodoris Zeis, avocat à SolidarityNow, de son aide précieuse. Un grand merci aussi à Natacha Godrèche pour sa lecture attentive et ses remarques.

[1] Voir le chapitre «La vulnérabilité : un outil de gestion des 'flux ' migratoires » et notamment le sous-chapitre *Le concept de vulnérabilité dans la loi grecque* du rapport de missions 2019 de Gisti et de Migreurop [HOTSPOT DE SAMOS. L'ENFER À LA FRONTIÈRE GRÉCO-TURQUE.](#)

[2]

<https://reliefweb.int/report/greece/act-now-alleviate-suffering-reception-centres-greek-islands-unhcr-s-grandis>.

[3] Voir p.ex. la vidéo de MSF, mise en ligne le 02 octobre 2019 : [Grèce : conditions de vie inhumaines dans le camp de Moria.](#)

[4] Voir l'appel lancé le 6 décembre 2018 par 20 ONG dont Amnesty international : <https://www.amnesty.org/en/latest/news/2018/12/greece-and-the-eu-must-move-asylum-seekers-to-safety/>.

[5] Jean Ziegler, *Lesbos, la honte de l'Europe*, Seuil, Paris 2020.

[6] <https://infocrisis.gov.gr/8053/national-situational-picture-regarding-the-islands-at-eastern-aegean-sea-1-3-2020/?lang=en>.

[7] Je me permets de renvoyer à une tribune que j'ai publiée à Libération [Chronique d'un désastre annoncé : l'enfermement criminel des réfugiés en Grèce.](#)

[8] <https://reliefweb.int/report/greece/act-now-alleviate-suffering-reception-centres-greek-islands-unhcr-s-grandi>.

[9] Voir l'article d'InfoMigrants :

[La Grèce divise par deux le nombre d'ONG présentes dans les camps de migrants.](#)

[10] <https://www.ekathimerini.com/253059/article/ekathimerini/news/kranidi-migrant-facility-again-in-lockdown-after-new-covid-19-cases>.

[11] <https://www.hrw.org/news/2020/04/22/greece-island-camps-not-prepared-covid-19>.

[12] <https://www.cnn.gr/news/ellada/story/214770/se-karantina-kai-domi-prosfygon-sti-larisa> (en grec).

[13] https://www.efsyn.gr/ellada/koinonia/245953_enas-minas-fylaki-sto-kolastirio-tis-malakasas

(en grec). Pendant les deux périodes de quarantaine, faute de place dans de conteneurs, au moins 500 réfugiés du camp ont continué de vivre dans de tentes, n'ayant accès qu'à des toilettes chimiques et de douches communs. Au même moment, l'approvisionnement en eau des laveries communes mais aussi des conteneurs était sporadiquement coupé, rendant impossible le respect des mesures les plus élémentaires d'hygiène. Pour la toute dernière prolongation voir l'article d'InfoMigrants [Grèce : énième prolongation du confinement dans les camps de migrants, jusqu'au 5 juillet](#).

[14] <https://www.stonisi.gr/post/9235/tetarto-maxairwma-se-treis-meres> (en grec).

[15]

<https://www.infomigrants.net/en/post/24586/greece-locals-set-fire-to-hotel-for-asylum-seekers>

et

<https://www.infomigrants.net/fr/post/24584/grece-des-manifestants-empechent-les-migrants-evacues-des-iles-de-rejoindre-leurs-nouveaux-logements> .

[16]

Voir

https://www.efsyn.gr/ellada/koinonia/245833_propaganda-anti-apantiseon-gia-tis-exoseis-pros-fygon

(en

grec),

<https://helprefugees.org/news/8300-refugees-to-be-evicted-from-their-homes-in-greece-joint-letter-to-eu-and-greek-officials/> et

<https://www.unhcr.org/news/briefing/2020/6/5ed603924/greece-must-ensure-safety-net-integration-opportunities-refugees-unhcr.html>.

[17]

<https://infocrisis.gov.gr/9409/national-situational-picture-regarding-the-islands-at-eastern-aegean-sea-22-6-2020/?lang=en>.

[18] https://www.gisti.org/IMG/pdf/hc_2020_rapport-samos.pdf .

[19]

Voir

la

vidéo

de

MSF

<https://msf.lu/fr/files/greece-stuck-in-moria-refugee-camp>.

[20] Voir la dernière mise à jour des données, datée de mars 2019

<https://www.asylumineurope.org/reports/country/greece> , voir aussi

<https://www.globaldetentionproject.org/countries/europe/greece>.

[21] Voir le [rapport](#) publié en 2019 par le Conseil Grec pour les Réfugiés (Greek

Council for Refugees).

[22] Jean Ziegler, *op.cit.*, p.113.

[23] Voir le décret de la [CEDH du 13 juin 2019](#) qui condamne la Grèce pour détention de mineur dans des conditions dégradantes dans un poste de police, voir aussi un décret du [25 mai 2019](#) condamnant la Grèce toujours pour les conditions de détention de neuf mineurs et un [article du Monde](#) sur une décision antérieure du CEDH dans le même sens.

[24] Pour le contenu de cet accord, voir le chapitre B (*Les grandes lignes de la Déclaration du Conseil Européen du 18 mars 2016*) de la première partie du rapport de Gisti, [Accord UE-Turquie, la grande imposture, Rapport de mission dans les hotspots grecs de Chios et Lesbos](#), juillet 2016. Sur les effets de l'accord voir aussi l'article d'InfoMigrants [Deprivation of liberty in Greece under the EU's 'hotspot' approach](#).

[25] Voir le rapport de Human rights 360 [DURING AND AFTER CRISIS: EVROS BORDER MONITORING REPORT](#) et https://www.borderviolence.eu/wp-content/uploads/Press-Release_Greek-Pushbacks.pdf.

[26] <https://www.dw.com/en/migrants-accuse-greece-of-forced-deportations/a-53520642>.

[27] Voir aussi l'entretien du rapporteur spécial des Nations unies sur les exécutions extrajudiciaires, Agnès Callamard : [Réfugiés: «La Grèce est dans une situation de non-droit absolu»](#).

[28] Voir l'article daté du 7 avril dernier, du quotidien grec [Efimerida tòn Syntaktôn](#) (en grec) et les rapports d' Aegean Boat Report.

[29] <https://www.gcr.gr/en/news/press-releases-announcements/item/1421-rticle-by-gcr-president-vasileios-papadopoulos-in-kathimerini>.

[30] <https://www.justsecurity.org/70309/tents-at-sea-how-greek-officials-use-rescue-equipment-for-illegal-deportations/>.

[31]

[https://www.infomigrants.net/fr/post/23302/mer-egée-un-navire-danois-refuse-de-r-
envoyer-des-migrants-en-turquie](https://www.infomigrants.net/fr/post/23302/mer-egée-un-navire-danois-refuse-de-r-
envoyer-des-migrants-en-turquie).

[32]

[https://sputniknews.com/europe/202003111078533704-danish-patrol-boat-refused-
-to-obey-orders-helped-migrants-reach-greece/](https://sputniknews.com/europe/202003111078533704-danish-patrol-boat-refused-
-to-obey-orders-helped-migrants-reach-greece/).

[33]

[https://www.cnn.gr/news/politiki/story/209894/mitarakis-h-eythyni-gia-ti-fylaxi-ton-
-synoron-einai-diki-mas](https://www.cnn.gr/news/politiki/story/209894/mitarakis-h-eythyni-gia-ti-fylaxi-ton-
-synoron-einai-diki-mas).

[34] <https://www.mitarakis.gr/gov/migration/6130-dt-yma-vouli-nomosxedio-yma>.

[35]

http://asylo.gov.gr/en/wp-content/uploads/2020/03/Greek_Asylum_Service_data_February_2020_en.pdf.

[36]

[https://www.efsyn.gr/ellada/dikaiomata/244514_apo-ti-lesbo-xekinise-peirama-mit-
araki-gia-11000-apelaseis-prosfigon](https://www.efsyn.gr/ellada/dikaiomata/244514_apo-ti-lesbo-xekinise-peirama-mit-
araki-gia-11000-apelaseis-prosfigon) (en grec).

[37]

<https://legalcentrelesvos.org/2020/05/27/hostility-towards-migrants-and-those-working-to-support-them-continues-as-state-policy-in-lesvos/>.

[38] https://www.gisti.org/IMG/pdf/hc_2020_rapport-samos.pdf

[39]

<https://www.gcr.gr/en/news/press-releases-announcements/item/1434-gcr-s-comments-on-the-draft-law-amending-asylum-legislation>.

[40] Voir l'article d'InfoMigrants [Grèce : 11 000 rejets de demandes d'asile en deux mois, ces migrants "doivent repartir" prévient Athènes](#).

[41]

<https://easo.europa.eu/news-events/easo-operations-greece-expand-significantly>.

[42] https://www.gisti.org/IMG/pdf/hc_2020_rapport-samos.pdf .

[43] *Ibid.*

[44]

<https://www.asylumineurope.org/reports/country/greece/asylum-procedure/procedures/fast-track-border-procedure-eastern-aegean>

[45] Jean Ziegler, *op. cit.*, p. 112.

[46] *Ibid*, p. 90-91.

[47] https://www.gisti.org/IMG/pdf/hc_2020_rapport-samos.pdf. Dans ce même rapport, Gisti précise, qu'une autre particularité de la procédure accélérée, est que « l'enregistrement de la demande ainsi que la notification de la décision et de tout autre document de procédure peuvent être menés par les services de la police grecque ou les forces armées », ce qui ne manque pas d'entraver la procédure dans la mesure où plusieurs requérants ont été traumatisés par des forces de l'ordre dans le passé. Voir aussi <https://www.asylumineurope.org/reports/country/greece/asylum-procedure/procedures/fast-track-border-procedure-eastern-aegean> .

[48] *Ibid*.

[49]

<https://www.infomigrants.net/fr/post/23102/grece-les-demandes-d-asile-suspendues-pour-un-mois>.

[50] UNHCR, *Mediterranean Situation: Greece*, disponible au : <https://bit.ly/2KbyVY9>. Remarquez que la statistique gouvernementale mentionne 9,061 arrivées pendant la même période: Ministry of Migration and Asylum, 'Μηνιαίο Ενημερωτικό Σημείωμα Υπουργείου Μετανάστευσης και Ασύλου (Μάρτιος)', 14 April 2020, disponible en grec au : <https://bit.ly/2RKSj2n>.

[51]

<https://rsaegean.org/en/analysis-rights-denied-during-greek-asylum-procedure-suspension/>.

[52] Voir [Chronique d'un désastre annoncé : l'enfermement criminel des réfugiés en Grèce](#) ,

https://www.liberation.fr/planete/2020/03/25/en-grece-des-refugies-enfermes-de-force-dans-un-camp-coupe-du-monde_1783025 et

<https://legalcentrelesvos.org/2020/03/30/discriminatory-restrictions-on-movement-further-contain-migrants-i.-unsanitary-conditions-and-at-risk-of-covid-19-outbreak/>.

[53]

https://www.efsyn.gr/ellada/koinonia/244343_xenofobia-logo-anoteras-bias-eisigeit-ai-tora-o-mitarakis (en grec).

[54]

https://www.efsyn.gr/ellada/dikaiomata/246592_exofreniko-aitima-koymoytsakoy-s-tin-ee-gia-nomimopoiisi-epanaproothiseon (en grec).

[55]

<https://www.ekathimerini.com/253263/article/ekathimerini/news/malakasa-migran-t-camp-to-control-residents-movements-says-minister>.

[56] Voir l'article de Claude Calame, [Répression de migrants confrontés à la pandémie: un troisième crime contre l'humanité?](#), 23 avril 2020.

[57] Cité par Jean Ziegler, *op. cit.*, p. 128.

[58] Voir l'interview de Jean Ziegler à l'hébdomadaire allemand *Die Zeit*, « [Die Leute hier leben wie die Tiere](#) », 24 mai 2019.

[59]

<https://www.ekathimerini.com/250989/article/ekathimerini/news/eu-asks-greece-to-move-migrants-most-at-risk-from-coronavirus-out-of-crowded-camps>.

et ici

<https://www.dw.com/en/coronavirus-eu-must-do-everything-to-avoid-an-outbreak-in-refugee-camps-warns-commissioner-ylva-johansson/a-52998262>.

[60]

<https://www.coe.int/fr/web/commissioner/-/commissioner-calls-for-release-of-immigration-detainees-while-covid-19-crisis-continues>.

[61] « [Réfugiés : la Grèce est dans une situation de non-droit absolu](#) », *Mediapart*, 3 mars 2020.

[62] Voir la tribune que j'avais publiée à Libération le 4 avril dernier [Chronique](#)

[d'un désastre annoncé : l'enfermement criminel des réfugiés en Grèce](#) .

[63] Extrait de la [Déclaration](#) de la commissaire faite la veille du 20 juin, journée internationale des réfugiés (c'est moi qui souligne).

Pushbacks in Melilla: ND and NT v. Spain

Eine Untersuchung von Forensic Architecture (FA) und des Europäischen Zentrums für Verfassungs- und Menschenrechte (ECCHR) kritisiert das Urteil des Europäischen Gerichtshofs für Menschenrechte im Fall N.D. und N.T. gegen Spanien zu Push-Backs an den spanisch-marokkanischen Grenzzäunen. Nach Ansicht der spanischen Regierung hätten die Beschwerdeführenden legale Wege zur Einreise nach Spanien nutzen sollen, wie z.B. die Beantragung von internationalem Schutz am offiziellen Grenzübergang oder in einer spanischen Botschaft. Das Gericht akzeptierte diese irreführenden Argumente und stellte keine Verletzung der Europäischen Menschenrechtskonvention fest. Wie jedoch in der Videoanalyse gezeigt wurde, haben Schwarze Menschen aus Subsahara-Staaten aufgrund des strukturellen Rassismus an der spanisch-marokkanischen Grenze keinen Zugang zu diesen angeblichen legalen Wegen. Die Untersuchung stützt sich auf räumliche Analysen, offizielle Daten, Berichte über Menschenrechtsverletzungen und Zeugenaussagen.

Die Website von Forensic Architecture zur Untersuchung: <https://forensic-architecture.org/investigation/pushbacks-in-melilla-nd-and-nt-vs-spain>

Video auf YouTube: <https://www.youtube.com/watch?v=0qICrF569oU>

Pushbacks in Melilla: ND and NT v. Spain

An investigation by Forensic Architecture (FA) and the European Center for Constitutional and Human Rights (ECCHR) criticises the judgment of the European Court of Human Rights in the case of *N.D. and N.T. v. Spain* on pushbacks at the Spanish-Moroccan border fences. According to the Spanish Government, the Applicants should have used legal pathways to enter Spain, such as applying for international protection at the official border crossing or in a Spanish embassy. The Court accepted these misleading arguments and found no violation of the European Convention on Human Rights. However, as shown in the video analysis, black Sub-Saharan nationals do not have access to these alleged legal routes due to the structural racism at the Spanish-Moroccan border. The investigation draws on spatial analysis, official data, human rights reports and witness testimony.

Forensic Architecture's investigation website:
<https://forensic-architecture.org/investigation/pushbacks-in-melilla-nd-and-nt-vs-spain>

Video on YouTube: <https://www.youtube.com/watch?v=0qICrF569oU>

تدويل الحدود الأوروبية على الحدود الخارجية

تحليل ورؤية : محمد الكاشف

كان هناك الكثير من المحادثات والمناقشات التي جرت مؤخراً حول تدويل الحدود الأوروبية على الحدود الخارجية ، ولكن أولاً وقبل كل شيء ، ماذا يعني تدويل الحدود الخارجية

يمكن تعريف السيطرة الأوروبية على الحدود الخارجية على أنها مجموعة من العمليات التي تكمل بموجبها الجهات الفاعلة الأوروبية والدول الأعضاء سياسات السيطرة على الهجرة عبر حدودها الإقليمية بمبادرات تحقق هذه السيطرة خارج الحدود الإقليمية ومن خلال بلدان وأجهزة أخرى بدلاً من بلدانهم. هذه الظاهرة

لها أبعاد متعددة. يلتقط البعد المكاني بُعد المسافة الجغرافية المتداخلة بين موضع القوة وموضع المراقبة. ولكن هناك أيضاً بُعداً علائقياً ، فيما يتعلق بتعدد الجهات الفاعلة المشاركة في المشروع من خلال التفاعلات الثنائية والمتعددة الأطراف ، عادةً من خلال الديناميات القسرية المتمثلة في المكافأة أو الحوافز أو العقوبة المشروطة. وهناك أبعاد وظيفية ومفيدة للغاية ، فيما يتعلق بفعالية تكلفة إنشاء المسافة (في الأسس الأخلاقية والقانونية على السواء) بالنسبة للمهاجر (غير المرغوب فيه) ، الذي لم يعد يُنظر إليه بعيداً عن القلق الدولة المشرفة ، ومجموعة أجهزة السياسة الخارجية في خدمة العوامل الخارجية من حيث الغرض والشكل والتسليم والتحكم النهائي

وهكذا تظهر الحدود الأوروبية (إعادة) كأنظمة للإكراه في كل مكان ومتعددة الوسائط والتعبيرية – كشبكة مترابطة وهذا بدوره يخلق مسافة ، جسدياً وأخلاقياً ، تُستخدم لنقل المسؤوليات المصاحبة

الخطوات الرئيسية في إضفاء الطابع الخارجي على السياسات الأوروبية بشأن الهجرة ، وعواقبه الأكثر خطورة فيما يتعلق بانتهاكات حقوق الإنسان الأساسية

كان موضوع “التدويل الخارجي” ، أي نقل إدارة الحدود إلى دول ثالثة ، موضوع مناقشات ساخنة بعد تنفيذ اتفاقية إعادة القبول التي انتقدت بشدة بين الاتحاد الأوروبي وتركيا. في مقابل الحصول على 6 مليارات يورو إلى حكومة أردوغان ، ضمنت الصفقة إعادة جميع الذين وصلوا إلى اليونان “بشكل غير قانوني” إلى تركيا ، وبالتالي تفويض السيطرة على حدود البلقان إلى السلطات التركية. هذا له تداعيات واضحة ودقيقة فيما يتعلق بانتهاكات حقوق الإنسان

هذا ليس بالأمر الجديد تحت الشمس. كانت الصفقة بين الاتحاد الأوروبي وتركيا مجرد خطوة مهمة (وبالتأكيد ليست الأخيرة) في عملية طويلة الأمد ، والتي شهدت تسارعاً مزعجاً في الآونة الأخيرة ، وتحت ضغط ما يسمى “أزمة اللاجئين” خاصة في السودان و دول شمال إفريقيا من مصر شرقاً وحتى المغرب غرباً مروراً بليبيا وتونس والجزائر

إن الشيء الرئيسي في عملية التحول الخارجي هو أن المفاوضات ، في سياقها ، تبدأ بدول أخرى دون تقييم معايير حقوق الإنسان أولاً في تلك الأماكن أو الطريقة التي تتعامل بها الحكومات المحلية مع قضايا الهجرة. نحن نتحدث عن دول – حتى أننا قد نسميها ديكتاتوريات – مثل السودان، حيث كان الرئيس السابق عمر البشير قبل الحراك الشعبي لديه أمر اعتقال رائع أصدره ضده من قبل المحكمة الجنائية الدولية.

العامل الوحيد الذي يتم النظر فيه هو الاهتمام الجيوسياسي ، بمعنى أن المفاوضات تفتح مع الدول “الرئيسية” بناءً على قربها من أوروبا. تاريخياً ، كان التعامل مع البلدان التي تهمنا بسبب موقعها الجغرافي ، بغض النظر عن احترامها لحقوق الإنسان ، عنصراً نموذجياً في ممارسة الاستعانة بالخارجية. ليبيا القذافي نموذج

ومع ذلك ، هناك عنصر جديد ، وهو بنفس القدر من الخطورة: في حين أن الأموال المخصصة للمساعدة الإنمائية كانت تستخدم دائماً بطريقة استراتيجية ، فقد أصبحت الآن حوافز أو عقوبات رسمية للتعاون أو الفشل في التعاون مع إجراءات الترحيل والإعادة إلى الوطن. أصبحت صناديق التنمية أداة لتنفيذ

سياسات مراقبة الحدود في بلدان المنشأ والعبور ، وهذا أمر خاطئ وواضح

ويبرز هذا النهج عدد من الافتراضات السياسية الخاطئة ، بدءاً بمفهوم ("مساعدتهم في المنزل"). بافتراض أن الهجرة يمكن منعها عن طريق تخصيص صناديق التنمية بشكل استراتيجي: الحقيقة هي أنه لا يوجد شيء أبعد من الحقيقة. وقد أوضح هذه النقطة جيداً مقرر الأمم المتحدة الخاص المعني بحقوق الإنسان للمهاجرين ، فرانسوا كريبو. وقد أظهرت العديد من الدراسات أن المساعدات الإنمائية لا تقلل من عدد المغادرين من بلدان المنشأ ، وبالتالي تدحض صلاحية أي سبب يستند إلى هذه الفرضية

يجب أن نرفض أيضاً فكرة أن هذه السياسات لها ما يبررها لأن هدفها المعلن هو تقليل عدد الوفيات في البحر ، حيث من الواضح أن المهاجرين يواصلون القيام برحلات محفوفة بالمخاطر ويموتون في البحر، ولن يتوقفوا حتى يتم ضمان قنوات وصول آمنة وقانونية. بعيداً عن التحسن المؤقت ، سيتفاقم هذا الوضع فعلياً بسبب النهج الخارجي ، الذي يعطي دوراً رئيسياً لدول مثل إريتريا وليبيا ، حيث يتعرض السجناء للقتل والتعذيب بشكل منظم

العنصر الأخير الذي يجب تسليط الضوء عليه هو المنطق الضار الذي تقوم عليه كل هذه السياسات: فمن ناحية ، هناك تدخل هائل في القارة الأفريقية ، حيث تطلب أوروبا تنفيذ أنظمة التحكم في البلدان التي يجب أن تسمح بالتداول الحر داخل فضاء الإيكواس. من ناحية أخرى ، تجري مفاوضات مع الدول الأفريقية على حساب مئات الآلاف من الناس

الخطوات الأوروبية الأولى في استراتيجية التدويل الخارجي في إفريقيا هي عملية الخرطوم ، التي بدأت في عام 2014 ، ومؤتمر القمة الأوروبي لعام 2015 في فاليتا، ولقد كان التدويل الخارجي بمثابة استراتيجية تأسيسية في السياسات الأوروبية منذ عقد من الزمان ، ولكن في الآونة الأخيرة فقط شهدنا هذا التسارع في هذه الاتفاقات وعواقبها ، وذلك بفضل نشر "صناديق التنمية" في تجريم الهجرة. هذا صحيح بشكل خاص في إفريقيا ، بدءاً من عملية الخرطوم وقمة فاليتا

إجراءات الخرطوم وفاليتا هما الخطوتان الرئيسيتان في تشكيل العلاقات بين الاتحاد الأوروبي وإفريقيا جنوب الصحراء الكبرى مروراً بمصر وليبيا ، وتأتي في أعقاب السياسة الخارجية لمراقبة الحدود ، والتي تم اعتمادها بالفعل أثناء عملية الرباط 2006. ثم بعد ذلك في عام 2007 شارك الاتحاد الأوروبي في إدارة الهجرة مع عدد قليل من البلدان المغاربية

منذ الخرطوم ، امتد المنطق المطبق على السيطرة على الحدود المغربية الإسبانية إلى القرن الأفريقي ، الذي أعطى دوراً مهماً حديثاً لبلدان مثل مصر وإريتريا والسودان والنيجر: الدكتاتوريات التي كانت مستبعدة سابقاً من المفاوضات مع الاتحاد الأوروبي، أصبحت فجأة جهات فاعلة رئيسية في إدارة قضايا الهجرة

أيضا ، أصبح التخصيص المشروط لصناديق التنمية من الممارسات المعتادة. وهذا يتماشى مع الإرادة السياسية المتزايدة لوقف تدفق المهاجرين إلى أوروبا وتيسير العودة القسرية لأولئك الذين وصلوا إلى "أوروبا" بصورة غير قانونية

يتمثل العنصر المهم حقاً في قمة فاليتا في توفير الصناديق الاستثمارية لأفريقيا (1.8 مليار يورو) خلال المفاوضات ، لتوزيعها على البلدان على طول طريق وسط البحر المتوسط: منطقة الساحل (ليبيا ومالي والنيجر) و القرن الأفريقي (إثيوبيا وإريتريا والصومال والسودان بجانب مصر). أعادت القمة التأكيد على الدور الرئيسي الذي تلعبه العودة إلى الوطن في سياسات مراقبة الهجرة. في الوقت نفسه ، يعمل هذا على تعزيز جدول الأعمال الخاص بإنشاء نقاط اتصال – أو بالأحرى اعتماد “نهج النقاط الساخنة” لتسهيل التعرف على المهاجرين عند وصولهم وبالتالي ضمان عودتهم القسرية خلال فترة زمنية قصيرة

يكرر “ميثاق الهجرة” نموذج صفقة الاتحاد الأوروبي وتركيا التي تعرضت لانتقادات شديدة مع البلدان الأصلية الرئيسية للمهاجرين وعبور المهاجرين على طول طريق وسط البحر المتوسط

ومما يثير القلق بشكل خاص الدور الرئيسي الذي تلعبه الدول الأعضاء في الاتحاد الأوروبي مثل ألمانيا وفرنسا وإيطاليا ، مثل اقتراح وزير الشؤون الخارجية الإيطالي جنتيلوني ب إعادة تنشيط معاهدة عام 2008. خلال المؤتمر الوزاري الإيطالي الإفريقي في مايو 2016

لا يسع المرء إلا أن يلاحظ كيف أثر اهتمام تلك الدول في الحفاظ على العلاقات الاقتصادية مع هذه البلدان على المناقشات. ومع ذلك ، لا يمكن تطوير المصالح الاقتصادية في أفريقيا على حساب حماية الحقوق الأساسية في مسائل الهجرة

يتم دمج المحاور الأربعة للمصالح الاقتصادية والأمن والتنمية والهجرة بشكل خطير في العلاقات الشرطية والترابطية خلال المفاوضات مع البلدان الأفريقية. هذه يجب أن تبقى منفصلة بدقة

في هذا السياق ، من المهم أيضاً تسليط الضوء على حقيقة أخيرة: في أوروبا ، هناك افتقار للشفافية المحيطة بهذه الاتفاقات والمفاوضات المصاحبة لها. كل هذه اتفاقيات غير رسمية ، تم توقيعها خلال مبادرات مثل عملية الخرطوم ، بدون سيطرة (ولا تصديق) من البرلمانات ، مع عواقب واضحة فيما يتعلق بخطر الانحرافات. على سبيل المثال ، توقيع مصر في ٢٠١٧ اتفاقيات مبرمة مع ألمانيا – مقابل مختلف أشكال التعاون الاقتصادي والتنموي والأمني وتدريب الشرطة من خلال بوابة اتفاقيات ” إدارة الهجرة” واستراتيجيات التعاون في عسكرة الحدود

هذا باختصار مثال واضح على الحدود الخارجية والضوابط التي تتخلى عن أي شكل من أشكال الاهتمام بحقوق الإنسان ، بمبادرة على نفقة الاتحاد الأوروبي

“Malta auf der Anklagebank”

Seenotretter und Flüchtlinge sind im Mittelmeer Angriffen ausgesetzt. Nun wehren sich NGOs juristisch und setzen auch auf die deutsche Justiz.

von Christian Jakob, [TAZ 02.06.20](#)

BERLIN *taz* | 419 Seiten brauchte der Ermittlungsrichter Joseph Mifsud, um seinen Befund zu erläutern: dass Maltas Premierminister Robert Abela und Angehörige der Küstenwache nichts falsch gemacht haben, als über Ostern Hunderte Menschen tagelang in Seenot auf dem Mittelmeer trieben, mindestens fünf starben und Dutzende zurück nach Libyen gebracht wurden. Bereits kurz vor Pfingsten hatte der Richter Mifsud seinen Bericht, der der *taz* vorliegt, fertig – und das Verfahren gegen den sozialdemokratischen Regierungschef und die Küstenwächter damit wohl beendet.

Während der Ostertage waren Schiffbrüchige in der maltesischen Rettungszone teils erst nach 40 Stunden nach Absetzen des Notrufs gerettet worden. Insassen eines Flüchtlingsboots hatten gegenüber der NGO [Alarm Phone](#) berichtet, Angehörige von Maltas Küstenwache hätten ihr Motorkabel durchtrennt. Später waren sie von der Küstenwache allerdings gerettet worden – nach Ansicht des Alarm Phone geschah dies nur auf internationalen Druck.

An jenem Tag waren im gleichen Seegebiet fünf Leichen gefunden worden. Sie sollen von einem anderen Flüchtlingsboot stammen, das nach sechs Tagen auf dem Meer ebenfalls vor Malta in Seenot geraten war. Sieben Insassen dieses Bootes gelten bis heute als vermisst. Die Regierung hatte später eingeräumt, einen Fischkutter angewiesen zu haben, die 51 Überlebenden des Bootes nach Libyen zurückzubringen. Malta hatte während der Coronakrise erklärt, keine Schiffbrüchigen aufnehmen zu können. Rückschiebungen nach Libyen sind nicht zulässig.

Die NGO [Republikka](#) hatte wegen der beiden Fälle Anzeige erstattet. Republikka nannte es „überraschend“, dass die Justiz schon nach rund sechs Wochen zu einer Bewertung gelangte. „Dies ist kein normaler Zeitrahmen für eine Untersuchung in einer so ernstesten Angelegenheit wie dem Tod von 12 Menschen.“

Vorwürfe gegen den Inselstaat

Ein dritter Seenotfall, auch während der Ostertage, macht Malta weiterhin Schwierigkeiten. Das Außenministerium in Italien hat bei einer Parlamentsanhörung in Rom Vorwürfe gegen den Inselstaat erhoben. Demnach hat die Küstenwache von Malta ein Boot mit 101 Menschen zwar mit Rettungswesten und Benzin versorgt – dann aber offenbar mit vorgehaltener

Waffe dazu gedrängt, weiter nach Sizilien zu fahren. Dort waren die Menschen am 12. April angekommen. Die Entfernung von Libyen nach Sizilien ist für kleine Gummiboote normalerweise nicht zu schaffen. Laut dem *Guardian* erwägt die Staatsanwaltschaft in Sizilien, nun wegen der Sache ein Verfahren gegen Malta zu eröffnen.

Wegen der Coronarestriktionen ist seit Wochen kein einziges privates Rettungsschiff im Einsatz

Unterdessen ist in Italien eine für Juli geplante Anhörung des früheren italienischen Innenministers Matteo Salvini auf Oktober verschoben worden. Grund ist die Coronapandemie. In dem Verfahren gegen den Lega-Chef in Catania auf Sizilien geht es um ein Schiff der Küstenwache, das Migranten aus Seenot gerettet hatte. Salvini verbot der „Gregoretti“ im Sommer 2019 tagelang die Einfahrt in einen Hafen.

In diesem Jahr sind bislang 269 Menschen im Mittelmeer ertrunken. Vor allem wegen der Coronarestriktionen ist seit Wochen kein einziges privates Rettungsschiff im zentralen Mittelmeer im Einsatz. Allein zwischen dem 23. und dem 29. Mai haben sich neun Boote in dem Gebiet an die NGO Alarm Phone gewandt. Drei der Boote schafften es bis nach Italien, zwei wurden von Malta gerettet, die Insassen auf einer Fähre interniert. Die Menschen von vier weiteren Booten wurden nach Libyen zurückgebracht. „Von den 660 Personen in den Booten, die uns anriefen, erreichten 315 Europa, 345 wurden in ein Kriegsgebiet zurückgeschickt“, so das Alarm Phone.

Angriff der libyschen Seepolizei

Auch den libyschen Sicherheitskräften, die viele MigrantInnen auf dem Meer aufgreifen und zurückholen, könnte juristischer Ärger drohen. Darauf hofft zumindest die NGO Sea Eye. Am 6. April war deren Schiff „Alan Kurdi“ in internationalen Gewässern beschossen worden. Es war der zweite Zwischenfall dieser Art mit der „Alan Kurdi“ seit Oktober 2019. Recherchen des [WDR-Magazins „Monitor“](#) legen nahe, dass der erste Angriff von einem Schiff der libyschen Seepolizei ausging. [Sea Eye](#) hat wegen des Vorfalls am 6. April Anzeige gegen Unbekannt bei der Bundespolizei See in Hamburg erstattet. Die ist für Straftaten gegen deutsche Schiffe zuständig. Sea-Eye-Sprecher Julian Pahlke geht davon aus, dass auch der Angriff im April von einem Schiff der Seepolizei

ausging.

„Höchstwahrscheinlich sind das genau die Kräfte, die von Frontex und Bundespolizei ausgebildet werden.“ Laut Antwort des Auswärtigen Amts auf eine Anfrage des Linken-Abgeordneten [Andrej Hunko](#) hat die deutsche Botschaft in Tripolis die libyschen Behörden um Aufklärung gebeten – erfolglos: Die Küstenwache und das libysche Innenministerium äußerten sich nicht. „Dass die Bundesregierung die Aufklärung des Angriffs mit einer simplen Nachfrage beim Innenministerium bewenden lässt, grenzt an Strafvereitelung“, sagt Hunko dazu.